

*Mieux*  
**VIVRE SA VILLE**

**2024-2030**

Déclaration de Politique  
Générale de la Ville de Fleurus



# Préambule

**Chères Fleurusiennes, chers Fleurusiens,**

La Déclaration de Politique Générale que nous avons l'honneur de vous présenter pour la période 2024-2030 constitue la base d'une vision ambitieuse et partagée pour le développement harmonieux de notre ville.

Ce document marque le point de départ d'un processus inclusif et participatif, qui trouvera son prolongement dans le Plan Stratégique Transversal. Ce dernier sera élaboré avec l'ensemble des services de l'administration communale pour garantir une mise en œuvre efficace et cohérente.

Structurée autour des grandes thématiques qui façonnent la vie de notre commune – de la participation citoyenne au développement économique, en passant par le logement, la mobilité, la culture, et bien d'autres – cette Déclaration de Politique Générale trace les lignes directrices de notre action publique pour les années à venir.

Elle reflète également notre engagement sans faille à œuvrer au quotidien pour répondre aux besoins de chaque Fleurusienne et Fleurusien. Ensemble, nous avons à cœur d'améliorer la qualité de vie, de renforcer les liens sociaux et de bâtir une ville durable et résiliente, tout en restant fidèles à notre identité et à nos valeurs communes.

Au nom de toute l'équipe, nous tenons à vous remercier pour votre confiance et votre implication. Ensemble, poursuivons nos efforts pour faire de Fleurus une ville où il fait bon vivre, travailler et grandir.

**Loïc D'HAeyer**

*Bourgmestre de la Ville de Fleurus*

**Nathalie CODUTI**

**Melina CACCIATORE**

**Ornella IACONA**

**Fabrice FONTAINE**

**Lotoko YANGA**

**Querby ROTY**

**Michaël FRANÇOIS**

**Boris PUCCINI**

**Philippe PATRIS**

**Christine COLIN**

**Claude MASSAUX**

**Sophie BRICHARD**

**Isabelle DI MICHELE**

**Najim AYNAN**

# SOMMAIRE



	Page :
<b>1. Administrer &amp; participer</b>	4
1.1. Participation citoyenne	4
1.2. Personnel Communal & Accueil de la population	6
1.3. Finances & Fiscalité juste	8
<b>2. Habiter &amp; se déplacer</b>	10
2.1. Logement	10
2.2. Mobilité	13
2.3. Sécurité des biens & des personnes	16
2.4. Espace & bâtiments publics	18
2.5. Propreté	21
2.6. Cimetières	23
<b>3. Apprendre &amp; se développer</b>	25
3.1. Petite Enfance	25
3.2. Enseignement fondamental et artistique	27
3.3. Jeunesse	30
<b>4. S'épanouir &amp; se divertir</b>	32
4.1. Sport	32
4.2. Culture	34
4.3. Bibliothèque	36
4.4. Tourisme et Promotion de la ville	38
<b>5. Prendre soin de soi &amp; des autres</b>	40
5.1. Santé & Bien-être	40
5.2. Nature, Agriculture & Environnement	42
5.3. Énergie & Transition	44
5.4. Bien-être animal	46
<b>6. Se nourrir &amp; s'approvisionner</b>	48
6.1. Commerce	48
6.2. Marchés Hebdomadaires et Producteurs Locaux	51
6.3. Développement économique & Emploi	53
<b>7. Vivre ensemble &amp; collaborer</b>	55
7.1. Cohésion sociale et inclusion	55
7.2. Aînés	57
7.3. Inégalités & lutte contre la précarité	59

# 1. Administrer & participer

## 1.1. Participation citoyenne

**« Une démocratie moderne ne se limite pas au vote : elle appelle à une implication active des citoyens dans la construction de leur ville et dans les décisions qui façonnent leur quotidien. »**

Nous considérons la participation citoyenne comme un pilier essentiel de la gestion locale. Malgré des efforts pour intégrer les citoyens à la prise de décision, la formalisation de cette participation reste encore à développer. Si des outils de dialogue et des rencontres ont été initiés, comme les budgets participatifs et les comités consultatifs, ceux-ci n'ont pas encore atteint leur pleine mise en œuvre.

Durant la mandature 2024-2030, un effort est nécessaire pour structurer et formaliser cette participation. Cela passera par la **création de nouveaux comités consultatifs**, tels que celui des **aînés** (et/ou de l'égalité des chances) et de la **mobilité douce**, en intégrant notamment les personnes à mobilité réduite. Un **Conseil Communal des Jeunes** sera également mis en place, en complément du Conseil Communal des Enfants, récemment relancé. **Des comités de quartiers seront créés**, tout comme un **conseil communal citoyen** ou de participation, afin de renforcer l'implication des citoyens dans les décisions locales, en particulier dans le suivi des actions du Plan Stratégique Transversal.

De plus, un processus de consultation citoyenne sera établi pour les projets d'envergure. Ce processus inclura des **enquêtes publiques élargies**, **l'affichage des plans avant travaux** et une **consultation systématique des comités de quartiers**. Par ailleurs, **les budgets participatifs seront activés**, permettant aux citoyens de proposer et de réaliser des projets locaux. **Nous recruterons un chargé de projet en « Participation citoyenne »** pour coordonner et superviser ces initiatives.

La Ville de Fleurus et ses communes associées entendent transformer durablement les mécanismes de participation citoyenne en instaurant une structure à trois niveaux avec **19 comités de quartier**, **8 conseils consultatifs**, et un **conseil de participation citoyenne élargi** regroupant **27 représentants**.

Cette approche décentralisée et collaborative, **soutenue par des outils numériques performants comme Fluicity** qui est un espace de participation citoyenne en ligne et **BetterStreet** permettant de signaler un souci en un clic, vise à rapprocher les citoyens des processus décisionnels tout en garantissant la transparence et l'équité. Ces rencontres participatives régulières viendront renforcer cette dynamique et établir une communication constructive entre les habitants et les élus.

## Engagements clés :

- **Création et structuration de la participation locale :**
  - **Constituer** les 19 comités de quartier et 8 conseils de participation communaux dans un délai de 3 ans.
  - **Mettre en place** un Conseil de participation élargi pour coordonner et redistribuer un budget participatif annuel de **30 000 €**, en fonction des priorités définies par les citoyens.
  
- **Renforcement des outils de consultation et de transparence :**
  - **Continuer à développer des outils numériques**, comme Fluicity pour la participation citoyenne et BetterStreet pour le signalement des problèmes, afin d'assurer une transparence totale des processus décisionnels.
  - **Formaliser** la consultation citoyenne pour les projets d'envergure, incluant des enquêtes publiques, l'affichage des plans avant travaux et une consultation systématique des comités de quartier.
  
- **Mise en place de conseils thématiques et jeunesse :**
  - **Pérenniser** le Conseil Communal des Enfants et instituer un Conseil Communal des Jeunes.
  - **Établir** des conseils consultatifs dédiés aux thématiques spécifiques, tels que les aînés, l'égalité des chances et la mobilité douce.
  
- **Pilotage et suivi :**
  - **Recruter un chargé de projet en "Participation citoyenne"** pour superviser et structurer ces initiatives.
  - **Communiquer régulièrement** sur la mise en œuvre du Plan Stratégique Transversal et publier des indicateurs de suivi via des outils numériques accessibles.

## Conclusion :

Avec cette approche structurée et inclusive, **nous ambitionnons de transformer la participation citoyenne en un véritable pilier de sa gouvernance.** En s'appuyant sur **des comités de quartier**, des **conseils consultatifs thématiques**, des **outils numériques modernes** et une gestion transparente, Fleurus peut se donner les moyens d'impliquer ses citoyens dans chaque étape de la décision publique. Ce modèle participatif renforcera non seulement le lien de confiance entre les habitants et leurs élus, mais aussi la qualité des actions menées pour le bien commun.

## 1.2. Personnel Communal & Accueil de la population

*« La qualité des services publics dépend avant tout des agents qui en sont les piliers.*

*Offrir des conditions de travail optimales est une priorité pour garantir l'efficacité de l'administration communale. »*

Dans une démarche d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants, **nous constituerons un « pack d'accueil »** qui sera distribué dès l'inscription des nouveaux résidents. Ce pack inclura des informations sur les services locaux, les démarches administratives à effectuer, ainsi que des données relatives à la culture, au sport et au patrimoine. Un formulaire recueillant les besoins spécifiques des habitants (familles monoparentales, situations de handicap, besoins en transport, etc.) et leurs centres d'intérêts (culture, sport, etc.) sera proposé. Cette approche vise à offrir un **accueil plus personnalisé** et à **mieux répondre aux attentes de chacun**.

En parallèle, **des soirées d'accueil seront organisées**, offrant aux nouveaux résidents une occasion de rencontrer les autorités locales et de découvrir les services de la Ville. Ces soirées, actuellement organisées annuellement, **pourraient être dédoublées** pour mieux répartir l'accueil tout au long de l'année. Un suivi des besoins spécifiques des nouveaux habitants sera assuré pour leur fournir des réponses adaptées dès leur arrivée.

D'autre part il est également important de **valoriser les agents communaux et de moderniser leurs conditions de travail**. Des efforts significatifs sont prévus pour poursuivre l'adaptation des infrastructures, améliorer les outils à disposition et renforcer les mesures de reconnaissance professionnelle. En concertation avec les syndicats et les agents, la Ville ambitionne également d'**actualiser les organigrammes** pour mieux répondre aux défis contemporains.

L'accent est mis sur la qualité des environnements de travail, qu'il s'agisse de nouveaux bâtiments administratifs ou de conditions adaptées pour les métiers pénibles, et sur des initiatives pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

### Engagements clés :

- **Accueil des nouveaux habitants**
  - Mise en place d'un « **pack d'accueil** » pour les nouveaux citoyens.
  - **Organisation de soirées de rencontre** pour mieux accueillir les nouveaux habitants tout au long de l'année.
  - Mise en place d'un **suivi personnalisé pour les résidents** ayant des besoins spécifiques, comme ceux en situation de handicap ou les familles monoparentales.

- **Conditions de travail des agents communaux**

- **Améliorer les conditions de travail** grâce à de nouveaux espaces adaptés et fonctionnels.
- **Valoriser les compétences des agents** par des nominations et des reconnaissances barémiques.
- Mise en place de **chèques-repas**, et **valorisation de l'ancienneté et des diplômes**.
- Explorer des mesures pour **faciliter les fins de carrière dans les métiers pénibles**.
- Poursuivre un **dialogue constructif avec les représentants syndicaux** et les agents.
- Augmenter les moyens dédiés à la formation sur base d'un plan individualisé.

**Conclusion :**

En misant sur **l'amélioration des conditions de travail des agents communaux** et sur **un accueil chaleureux et structuré des nouveaux habitants**, nous démontrerons notre volonté de renforcer le lien entre administration et citoyens. En valorisant ses agents et en personnalisant son approche, **Fleurus doit aspirer à un service public moderne, efficace, et proche des besoins de tous.**

## 1.3 Finances & Fiscalité juste :

**« Une gestion financière rigoureuse est la pierre angulaire d'une administration efficace, capable de répondre aux attentes des citoyens tout en assurant une fiscalité équitable et durable. »**

Nous nous engageons à poursuivre une gestion rigoureuse mais ambitieuse des finances communales. La gestion financière de la Ville de Fleurus repose sur un principe de rigueur et de transparence. Depuis plusieurs années, la Ville a réussi à maintenir une taxation stable tout en réalisant des investissements importants dans les infrastructures. Par exemple, **les taxes locales principales**, telles que l'additionnel sur l'impôt des personnes physiques (IPP) et le précompte immobilier (PRI), **n'ont pas été augmentées depuis 1999**.

Une réforme fiscale sera menée pour la mandature 2024-2030, visant à poursuivre la réduction de la charge fiscale pour les citoyens. Cette réforme s'articulera autour de trois axes :

- **Alléger la charge fiscale des citoyens**, en diminuant ou supprimant certaines taxes, comme celle sur les égouts ou la redevance communale sur les permis de conduire pour les jeunes de moins de 25 ans.
- **L'incitation à des comportements respectueux de l'environnement** et de la qualité de vie, avec des révisions fiscales concernant les éoliennes, les agences bancaires sans distributeurs de billets, et l'exploitation des parkings payants.
- **Lutter contre les incivilités** et promouvoir un cadre de vie sain, notamment par des mesures dissuasives liées à la propreté et au respect des espaces publics.

En parallèle, une transparence totale sur les finances communales sera maintenue, avec une communication claire des budgets et des résultats financiers via le site de la Ville. L'objectif est de créer une fiscalité plus juste, mieux adaptée aux enjeux actuels, tout en permettant à la Ville de continuer à investir dans des projets au service de la population

### Engagements clés :

- **Réforme fiscale et réduction de la charge fiscale**
  - Introduire une **réforme fiscale** basée sur l'équité et les besoins réels des citoyens visant à alléger la charge fiscale des citoyens, avec une réduction progressive des certaines taxes locales.
  - Maintenir une **fiscalité stable pour les taxes locales principales** (IPP et PRI).
  - **Supprimer ou réduire les taxes non essentielles** pour soulager les ménages et les commerçants avec une **suppression progressive de la taxe sur le traitement des eaux usées** et **révision de la taxe sur les enseignes**.

- **Renforcer les mesures dissuasives** contre les incivilités par des ajustements fiscaux adaptés, en lien avec la propreté et la gestion des **espaces publics**.
  
- **Soutien à la jeunesse et à l'environnement :**
  - **Suppression des taxes sur les cartes d'identité et permis de conduire** pour les jeunes de moins de 25 ans, afin d'alléger la fiscalité des jeunes.
  - Réflexion quant aux des **taxes concernant les éoliennes et les parkings payants**, ainsi que des ajustements fiscaux pour encourager des comportements respectueux de l'environnement. Une révision des taxes de séjours pourrait également être instaurée.
  
- **Communication et transparence**
  - **Communiquer de manière claire** et accessible sur la gestion des finances publiques, avec une présentation détaillée des budgets et des résultats financiers sur le site de la Ville.

### **Conclusion :**

Ainsi, nous mettrons en œuvre ces actions pour garantir une gestion financière équitable, adaptée aux besoins des citoyens. La réforme fiscale permettra de **réduire la charge fiscale des habitants, de soutenir les comportements responsables et de sanctionner les atteintes au cadre de vie** tout en assurant une **fiscalité stable et transparente**. Ces mesures contribueront à une ville plus juste et durable, en phase avec les enjeux contemporains, tout en permettant à Fleurus de poursuivre ses projets au service de la population.

## 2. Habiter & se déplacer

### 2.1 Logement

**« Garantir à tous un logement digne, abordable et durable est une priorité centrale de la Ville de Fleurus, dans un contexte où la demande en habitations de qualité ne cesse de croître. »**

L'accès à un logement de qualité, accessible et digne est un besoin fondamental pour chacun. Dans le cadre de la politique de la Ville de Fleurus, il est nécessaire de continuer à œuvrer pour améliorer la qualité du logement et garantir l'égalité d'accès pour tous. Bien que des efforts notables aient été réalisés ces dernières années, plusieurs axes d'amélioration restent à exploiter pour répondre à une demande croissante.

La Ville de Fleurus s'appuie sur une stratégie concertée pour améliorer l'accès au logement et répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Le **Plan Logement**, élaboré en collaboration avec des partenaires comme **Mon Toit Fleurisien** et l'agence immobilière locale, visera à accroître l'offre de **logements publics** pour les familles et les publics précarisés. Il est important de soutenir les citoyens dans leurs démarches grâce à la **Maison de l'énergie et du logement**, un guichet unique destiné à fournir des conseils techniques, des aides à la rénovation et des informations sur les primes communales. Nous envisageons de centraliser les démarches via une **plateforme du logement**, facilitant l'accès aux informations et incitants et de renforcer la lutte contre les **marchands de sommeil**, tout en développant des solutions d'**hébergement d'urgence** adaptées. En complément, la Ville propose des primes pour la **rénovation énergétique** et l'installation de **systèmes d'alarme**, afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité énergétique des habitations.

De nombreuses habitations autrefois insalubres ont été réhabilitées, offrant ainsi un cadre de vie décent à de nombreux citoyens.

L'attractivité de Fleurus a permis de dynamiser le marché immobilier par la **création de logements privés** avec une augmentation de 50% du nombre de logements créés, atteignant une moyenne de 150 logements par an.

**Concernant le logement public**, grâce aux investissements dans le logement social, près de la totalité des logements ont été rénovés en tout ou en partie, garantissant ainsi un toit à de nombreuses familles. Toutefois, la demande reste forte, et l'offre ne couvre pas encore pleinement les besoins de la population.

## **Engagements clés :**

- **Renforcement du logement public :**

- **Alignement stratégique** : Harmoniser la politique du logement de la Ville avec le Plan Stratégique 2025-2031 de Mon Toit Fleurusien, en prenant en compte les évolutions démographiques et les besoins croissants en matière de logement social.
- **Objectif de création de nouveaux logements publics** : S'assurer de la construction de 50 nouveaux logements publics durant la mandature. Ce chiffre, bien que modeste, doit permettre de répondre à une partie des besoins, en attendant de connaître les décisions prises par le nouveau Gouvernement wallon.
- **Renforcer le recours au système d'Agence Immobilière Sociale (AIS)** : Objectif de porter le nombre de logements en gestion AIS à 100 unités. Cela implique également de renforcer le soutien à son fonctionnement pour que celle-ci puisse assurer un service efficace et adapté à la demande.
- **Formalisation d'une plateforme du logement** : Cette plateforme facilitera les échanges entre tous les acteurs du logement à Fleurus et permettra d'organiser une assemblée générale biennale pour évaluer les progrès, identifier les problématiques et élaborer un programme de travail concret pour les deux années suivantes.
- **Projet de rénovation de l'Hôtel de Ville de Wanfercée-Baulet** : Ce projet, prévu pour 2025, s'inscrit dans une démarche plus large de transformation urbaine. Il donnera **naissance à la Maison de l'Énergie et du Logement, un lieu central pour regrouper les services liés au logement.**

- **Actions sur le logement privé :**

- **Lutte contre l'insalubrité** : Intensifier la politique contre les marchands de sommeil et améliorer le contrôle des conditions d'habitabilité des logements privés.
- **Taxe sur les logements inoccupés et délabrés** : Maintenir et développer cette taxe afin d'inciter à la réhabilitation de logements laissés à l'abandon.
- **Primes à la rénovation énergétique** : Promouvoir des rénovations respectueuses de l'environnement en offrant des primes pour l'isolation thermique, l'utilisation d'énergies renouvelables et l'amélioration des systèmes de gestion des déchets.
- **Soutien à l'hébergement d'urgence** : Mettre en place des solutions d'hébergement pour les personnes en situation de précarité, en leur offrant également un accompagnement pour faciliter leur réinsertion et leur transition vers un logement stable.
- **Création d'une régie foncière communale** : Étudier la possibilité de mettre en place une régie foncière ou de renforcer les partenariats avec des acteurs

existants pour dynamiser la rénovation urbaine à travers un modèle de gestion flexible et collaboratif.

- **Elaborer un règlement communal pour les logements entre 28m<sup>2</sup> et 40m<sup>2</sup>** afin d'imposer des critères de salubrité et de confort sur ces petits logements même en l'absence d'obligation de permis de location.

### **Conclusion :**

Nous poursuivrons les efforts pour garantir un logement de qualité, accessible et durable à tous. Les engagements prennent en compte le renforcement du logement public, avec la création de nouveaux logements sociaux et le soutien du processus d'**Agence Immobilière Sociale (AIS)**. Parallèlement, des actions ciblées sur le logement privé, comme la lutte contre l'insalubrité et la promotion de la rénovation énergétique, seront mises en œuvre. La création de la **plateforme du logement** et la réhabilitation de l'**Hôtel de Ville de Wanfercée-Baulet** contribuent à centraliser les services et à améliorer l'accès au logement. Fleurus reste déterminée à répondre aux besoins croissants en matière de logement.

## 2.2 Mobilité

**« Une mobilité durable et inclusive est essentielle pour garantir une qualité de vie optimale et renforcer l'attractivité de Fleurus. »**

La mobilité est un enjeu majeur pour la Ville de Fleurus qui est au cœur des préoccupations citoyennes depuis de nombreuses années. La Ville a entrepris plusieurs initiatives pour améliorer la circulation, promouvoir les modes de déplacement alternatifs et renforcer la sécurité routière. Malgré des progrès réalisés sur certains aspects, telles que les **aménagement de zones partagées** (Rue de Station, Place Ferrer) et de **nouveaux trottoirs** (Rue Bonsecours, Rue Wilson, Rue de Bruxelles, Chaussée de Charleroi), les défis persistent en raison du redéploiement des transports en commun par la région wallonne et de la fréquence des événements locaux.

Pour aborder ces enjeux de manière cohérente et globale, la Ville de Fleurus a développé plusieurs plans et initiatives, dont les **Plans de Circulation et de Stationnement** pour le centre-ville et Wanfercée-Baulet, ainsi qu'un **Plan de Développement du Réseau Cyclable**. La prochaine mandature se concentrera sur la mise en œuvre de ces plans, avec un accent particulier sur la mobilité douce (vélo, marche) et le transport en commun, tout en intégrant les nouvelles contraintes urbaines et rurales liées à l'augmentation du nombre de voitures, au déplacement du commerce, à l'installation de la gare BSCA et au développement des activités de l'aéroport.

### **Engagements clés :**

- **Mise en œuvre des plans de circulation :**
  - Finaliser et mettre en œuvre les plans de circulation de Wanfercée-Baulet et Fleurus, en tenant compte de l'augmentation de la circulation automobile, des déplacements commerciaux, de l'installation de la gare BSCA et des activités de l'aéroport.
  - **Équilibre entre mobilité motorisée et alternatives :** Développer une politique de mobilité plus inclusive, en intégrant de manière équilibrée la voiture, le vélo, la marche et les transports en commun sur base du **Plan de Mobilité de Charleroi-Métropole**.
- **Développement des transports publics :**
  - **Poursuivre l'amélioration des lignes de bus :** Travailler avec les services régionaux pour intégrer davantage de lignes, en particulier avec le concept de "Transport à la demande" pour les zones rurales.
  - **Navette reliant le centre-ville aux villages :** Étudier la faisabilité d'une navette pour faciliter l'accès au centre-ville depuis les villages périphériques, avec une étude complète des coûts et des modalités pratiques. Cette initiative vise à

renforcer la cohésion sociale en facilitant les déplacements des habitants des villages vers le centre.

- **Superviser le redéploiement de l'offre de bus**, via les services de Opérateur de Transport de Wallonie (OTW).
- **Intégrer le concept de Transport à la demande** pour les zones rurales, en concertation avec les services régionaux.

- **Promotion de la mobilité douce :**

- **Finalisation du Plan Communal Cyclable** : Cette initiative prévoit l'achèvement du réseau cyclable et son extension vers des zones encore insuffisamment couvertes.
- **Infrastructures pour cyclistes** : Mettre en place un budget spécifique "VELO" à partir de 2025 pour soutenir l'aménagement d'infrastructures cyclables de qualité et le développement du réseau de bornes de recharge pour vélos électriques.
- **Jalonnement du réseau cyclable** : Implémenter une signalisation claire et intuitive pour guider les cyclistes, en particulier en développant un réseau de points-nœuds et des stations de stationnement sécurisé pour vélos.
- **Créer le Comité consultatif de la mobilité douce** dès le premier trimestre 2025 pour formaliser les échanges avec les acteurs locaux (GRACQ, Fleurus en Transition).
- **Développer des initiatives concrètes** telles que des râteliers, des mobipoints au Vieux Campinaire, des sessions de sensibilisation avec les jeunes et le soutien au Repair Café de Fleurus en Transition.
- **Organiser un audit de la politique cyclable** au second semestre 2025 pour mettre à jour le plan d'action et définir les orientations 2026-2030.
- **Promouvoir les itinéraires cyclables** via Visit Fleurus, réseaux sociaux, site internet et bulletin communal.
- **Développer un réseau de bornes de recharge électrique** dans une optique de devenir une ville étape pour les carburants alternatifs.
- **Finaliser un réseau de stationnement sécurisé** pour vélos, en priorité près des services publics et des arrêts de transport public.
- **Garantir la désignation d'un référent EMSR** par site et instaurer le passage du brevet du cycliste dans les écoles communales.

- **Stationnement et sécurité routière :**

- **Zones "Shop&Go"** : Installer des zones de stationnement temporaire pour les usagers souhaitant faire de rapides courses, réduisant ainsi le nombre de voitures garées de manière prolongée et améliorant l'accès aux commerces.
- **Optimisation du stationnement pour les PMR** : Mieux répartir les places de stationnement pour personnes à mobilité réduite, afin d'assurer une accessibilité optimale dans toutes les zones.
- **Amélioration de la sécurité routière** : En collaboration avec la police, renforcer la sécurité sur les routes par la mise en place de nouveaux aménagements et des campagnes de sensibilisation régulières.
- **Améliorer la signalisation** des zones de parking existantes et sous-exploitées.
- **Soutenir les initiatives privées** visant à aménager des parkings publics/privés.
- **Construire un parking souterrain** à la Cour Saint-Feuillien (centre-ville).

### **Conclusion :**

Nous poursuivons notre stratégie pour une mobilité durable et inclusive, afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et d'attirer de nouveaux visiteurs. Les engagements se concentrent sur le **développement des transports publics, la promotion de la mobilité douce et la gestion optimale du stationnement**. Le **Plan Communal de Mobilité, l'extension du réseau cyclable et l'intégration du transport à la demande dans les zones rurales** sont des priorités. Par ailleurs, la sécurité routière et l'amélioration des infrastructures de stationnement seront renforcées, contribuant ainsi à une mobilité plus fluide, sûre et respectueuse de l'environnement.

## 2.3 Sécurité des biens & des personnes

**« La sécurité des biens et des personnes est un droit fondamental que la Ville de Fleurus s’engage à garantir par des actions de prévention, d’anticipation et de répression adaptées. »**

Pour la sécurité des citoyens, il est essentiel de mettre en place des **stratégies concrètes permettant d’assurer la protection des biens et des personnes**, en répondant à la fois **aux besoins immédiats de sécurité et aux enjeux futurs de prévention**.

Nous agissons tant au niveau de la ville qu’au sein de la zone de police BRUNAU pour garantir la sécurité des citoyens sur tous les fronts : **protection des biens, des personnes et des espaces publics, avec une attention particulière à la sécurité routière**. Si les efforts des dernières années ont permis une diminution notable des crimes et délits majeurs (cambriolages -57 %, vols -50 %, accidents de la route -12 %), certains défis persistent, tels que les violences intrafamiliales ou les incivilités dans l’espace public.

La stratégie repose sur :

1. **La prévention** : inciter à adopter des comportements sécurisés grâce à des campagnes et des équipements adaptés (caméras, éclairages intelligents).
2. **L’anticipation** : détecter et répondre aux risques émergents, qu’ils soient climatiques (inondations, sécheresses) ou sociaux (harcèlement, violences).
3. **La répression** : appliquer des sanctions proportionnées pour les comportements nuisibles, notamment via les Sanctions Administratives Communales (SAC).

### **Engagements clés :**

- **Prévention et anticipation :**
  - **Augmenter les primes** pour l’installation de systèmes d’alarme et de télésurveillance de **25 %**, avec une indexation annuelle.
  - Développer le **réseau de caméras de surveillance**, avec un audit prévu pour optimiser leur déploiement.
  - **Aménager les lieux insécurisants**, identifiés en concertation avec les citoyens et commerçants, avec priorité aux parcs, parkings et espaces publics (éclairage, caméras).
  - **Installer un éclairage public intelligent**, combinant efficacité énergétique et sécurisation des territoires (détecteurs de mouvement, lampadaires LED).
  - Mettre en place un **Comité de la sécurité** se réunissant une fois par an pour coordonner les efforts entre tous les acteurs.

- **Former le personnel communal et du CPAS** pour détecter et réagir face aux violences intrafamiliales.
  
- **Police et répression :**
  - **Renforcer la présence policière de proximité** sur le terrain, les écoles et l'espace public.
  - **Appliquer les SAC** pour sanctionner les incivilités (tags, tapages, dépôts clandestins).
  - **Augmenter la dotation à la Zone de Police BRUNAU de 15 % d'ici 2030**, pour atteindre un montant de plus de 3 millions d'euros.
  
- **Sécurité routière :**
  - **Poursuivre les mises en zone 30** dans les quartiers résidentiels et les villages et des abords des écoles.
  - **Co-construire des aménagements sécurisés** autour des écoles avec les élèves, parents et enseignants (ex. : Heppignies, Wanfercée-Baulet, Lambusart).
  - **Intensifier les analyses de vitesse et de charroi**, en interdisant le charroi lourd dans les centres des communes.
  - **Renforcer les investissements en éclairage public**, en priorité pour les abords des écoles et les zones piétonnes.
  - **Organiser des journées de sensibilisation routière**, en collaboration avec la zone de Police BRUNAU.

### **Conclusion :**

La sécurité des citoyens reste une priorité absolue pour la Ville de Fleurus. En poursuivant une approche combinant prévention, anticipation et répression, la Ville s'engage à réduire les risques et à renforcer la protection des biens et des personnes. **Les actions concrètes, telles que l'augmentation des primes pour les systèmes de sécurité, l'installation de caméras, l'amélioration de l'éclairage public et la formation des acteurs locaux, viendront compléter les efforts en matière de police de proximité et de sécurité routière.** La collaboration avec la Zone de Police BRUNAU et d'autres partenaires locaux permet de garantir un environnement plus sûr pour tous les habitants de Fleurus.

## 2.4 Espace & bâtiments publics

**« Réinventer nos espaces et nos bâtiments publics pour qu'ils deviennent des lieux de convivialité, de fraîcheur et d'activité, accessibles à tous, au cœur d'une ville résiliente et durable. »**

L'aménagement du territoire est une composante de notre projet de ville pour les années à venir. Il s'agit de transformer notre environnement urbain de manière durable, en conciliant croissance urbaine, préservation de la nature, et bien-être des habitants. Les défis environnementaux, les nouveaux modes de vie, et les impératifs économiques nécessitent des actions précises et ciblées.

Nous nous engageons à poursuivre la transformation de nos espaces publics pour répondre aux attentes des citoyens tout en anticipant les défis climatiques et environnementaux. Les aménagements visent à harmoniser les besoins individuels et collectifs dans un cadre durable et inclusif.

Trois axes prioritaires structurent cette politique :

1. **La réhabilitation des places communales et espaces publics** pour renforcer leur rôle central dans la convivialité et la cohésion sociale.
2. **L'accessibilité et la proximité des espaces publics verts** grâce à des initiatives telles que le concept « A portée de vert ».
3. **La qualité esthétique et écologique** des espaces, via la végétalisation, la réduction des îlots de chaleur, et l'embellissement général du cadre urbain.

Ces transformations visent à renforcer la qualité de vie des habitants tout en répondant aux défis des transitions climatiques et sociales.

Dans le cadre d'une stratégie globale nous nous engageons donc, dès l'entame de la prochaine mandature à mettre à jour le plan de transformation de la ville de Fleurus et à établir des plans de développements de chacune de communes de l'entité.

### Engagements clés :

- **Aménagements du territoire et Urbanisme :**
  - **L'aménagement des places communales**, pour en faire des lieux centraux de convivialité et de rencontre.
  - **Continuer la rénovation des espaces publics existants**, comme l'Esplanade de la Gare ou la Place Albert ler, pour en faire des espaces modernes, esthétiques et durables.

- En collaboration avec le SPW, nous prévoyons d'aménager un **boulevard urbain** entre la sortie d'autoroute et le centre de Fleurus, avec trottoirs, pistes cyclables, arbres et espaces verdurisés.
  - Rénover en profondeur la rue du Wainage qui traverse le centre de Lambusart avec trottoirs, pistes cyclables, et aménagements sécurisés en accord avec le SPW.
  - Établir des directives urbanistiques et initier la mise en œuvre du Schéma de Développement Communal (SDC)
- **Objectifs de proximité :**
    - La création **d'espaces accessibles et verdurisés à moins de 500 mètres de chaque habitant**, garantissant un « îlot de fraîcheur » contre les canicules. (« A portée de vert »).
    - Garantir **l'accès à des infrastructures sportives ou ludiques** à moins de 1 km de chaque citoyen, dans le cadre du plan **Plain'R**.
- **Écologie et transition climatique :**
    - **Végétaliser les zones agricoles et industrielles** (haies, petites zones boisées).
    - Collaborer avec les entreprises des zonings pour renforcer la biodiversité des parcelles en partenariat avec IGRETEC.
    - **Planter des arbres** dans les espaces publics et les ronds-points pour améliorer la qualité de l'air et réduire les îlots de chaleur.
- **Projets structurants :**
    - Construire une **nouvelle maison de repos** aux normes modernes sur le site de l'Observatoire, en remplacement des Templiers.
    - Finaliser les rénovations des bâtiments communaux, tels que la salle **André Robert**, **l'Hôtel de Ville** de Wanfercée-Baulet, et **la Maison des Jeunes**.
    - Développer une crèche de 42 places sur le site de l'ancienne école du Centre et étendre la crèche « Les Frimousses » au Vieux Campinaire.
    - Aménager le Château de la Paix en **Office du Tourisme**
    - Rénover **l'école communale de Lambusart** et mettre en œuvre la reconstruction **de l'école du Vieux Campinaire**.

### **Conclusion :**

Nous nous engageons à poursuivre la transformation des **espaces** et **bâtiments publics**, en vue de créer un environnement plus agréable, accessible et durable. À travers des aménagements qui favorisent la convivialité, l'accès à la nature, et une urbanisation harmonieuse, nous

répondons aux besoins actuels et futurs des habitants tout en anticipant les défis environnementaux. Les projets visant à **rénover et réhabiliter les bâtiments et les espaces publics, végétaliser les zones urbaines, et garantir l'accessibilité à des infrastructures de qualité** renforceront la résilience et la qualité de vie des citoyens. Nous nous engageons ainsi à bâtir un cadre de vie moderne et respectueux de l'environnement pour les générations à venir.

## 2.5 Propreté

**« La propreté, au cœur des préoccupations citoyennes, repose sur une combinaison d'actions préventives, d'interventions ciblées et de sanctions dissuasives, pour garantir un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement. »**

Nous menons une politique ambitieuse pour améliorer la propreté publique et réduire les nuisances liées aux déchets. Les initiatives clés incluent :

- L'adhésion à la **Ressourcerie du Val de Sambre** et le maintien du **service taxi communal** pour l'enlèvement d'encombrants.
- L'installation de **caméras mobiles** et le **renforcement des équipes d'agents constatateurs** pour lutter contre les dépôts clandestins.
- La mise en place de **campagnes de sensibilisation** dans les écoles et auprès des citoyens, notamment sur le tri des déchets et la réduction des déchets résiduels.
- **L'élargissement du réseau de poubelles publiques**, incluant progressivement des poubelles de tri.

Malgré les avancées, les dépôts clandestins, les déjections canines et les déchets en voirie restent des défis majeurs, nécessitant des efforts constants.

### Engagements clés :

- **Réduction des dépôts clandestins :**
  - Maintenir l'adhésion à la **Ressourcerie du Val de Sambre** et évaluer les possibilités d'augmenter son activité.
  - Renforcer l'équipe des agents constatateurs pour atteindre **8 agents**, et développer un réseau de **10 caméras mobiles** pour surveiller les zones sensibles.
  - Poursuivre les activités du **service taxi communal**, permettant l'enlèvement d'encombrants sous conditions spécifiques.
- **Renforcement des infrastructures de propreté :**
  - Doubler le nombre de **poubelles publiques**, avec intégration progressive des poubelles de tri (PMC), en ciblant les lieux de passage fréquentés et les points noirs.
  - Améliorer l'accès aux points de collecte collectifs et évaluer la possibilité d'augmenter leur nombre.
  - Créer des **canisites** (toilettes pour chiens) dans les zones où les déjections animales sont problématiques.

- **Campagnes de sensibilisation et de prévention :**
  - Pérenniser les actions de la **semaine de la propreté**, incluant le nettoyage BeWapp et des campagnes éducatives.
  - Maintenir et intensifier les **sensibilisations scolaires** sur la gestion durable des déchets, le tri, et la réduction des déchets.
  - Lancer des ateliers pour sensibiliser au recyclage, au compostage domestique et à l'impact des déchets sur la biodiversité.
  - Poursuivre les initiatives tels que le projet « Famille Zéro Déchet ».
  
- **Technologie et innovation :**
  - Intégrer des solutions numériques dans le cadre du concept **Smart City**, avec des capteurs et caméras pour identifier rapidement les problèmes de propreté.
  - Maintenir l'utilisation d'applications telles que **BetterStreet** pour signaler les dépôts illégaux et incivilités.
  
- **Renforcement des sanctions :**
  - Adapter toutes les sanctions administratives communales liées à l'environnement et à la propreté, en suivant les **maximas légaux**.
  - Intensifier les opérations de terrain avec la police administrative pour prévenir et sanctionner les comportements inappropriés, y compris les week-ends et soirées.
  
- **Participation citoyenne :**
  - Mettre en place des **comités de quartiers** ou des ambassadeurs de la propreté pour assurer un dialogue permanent et un suivi des actions engagées.

### **Conclusion :**

La propreté assure un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement à Fleurus. Il est fondamental de mettre en place **une approche intégrée** alliant **prévention, interventions ciblées** et **sanctions dissuasives** pour faire face aux défis actuels. Les efforts pour renforcer les infrastructures de propreté, comme **l'augmentation du nombre de poubelles publiques** et le **déploiement de caméras mobiles**, ainsi que les **campagnes de sensibilisation**, permettront d'améliorer durablement l'environnement urbain. Fleurus s'engage également à favoriser la participation citoyenne et à adopter des solutions innovantes pour garantir un environnement propre, sain et respectueux de tous.

## 2.6 Cimetières

**« Nos cimetières, lieux de mémoire et de recueillement, doivent être à la fois des espaces respectueux de nos défunts et fonctionnels pour leurs familles, tout en répondant aux défis d'entretien et d'aménagement modernes. »**

Nous nous sommes engagés dans une vision à long terme de rénovation et de modernisation des cimetières avec le réaménagement des cimetières de **Wangénies, Vieux Campinaire, Heppignies et Lambusart**.

Les priorités actuelles visent à poursuivre la politique de réaménagement et de verdurisation, à moderniser les outils de gestion et à mettre en valeur le patrimoine historique. La gestion des cimetières, qui couvrent **11 hectares**, doit garantir un équilibre entre l'amélioration des conditions de travail des fossoyeurs et le respect dû aux familles.

La gestion des cimetières est aussi numérique, avec la cartographie mise en place pour améliorer la gestion des sépultures et faciliter les démarches des citoyens.

### Engagements clés :

- **Réaménagement et entretien des cimetières :**
  - Poursuivre le plan de réaménagement avec comme objectif la rénovation complète des **9 cimetières** de l'entité à l'horizon **2030**.
  - Verduriser les cimetières pour réduire l'entretien manuel tout en améliorant les espaces de recueillement.
  - Étendre les travaux d'aménagement entrepris à **Wangénies, Vieux Campinaire, Heppignies** (incluant son extension) et **Lambusart** aux autres sites, notamment **Brye, Saint-Amand, Wagnelée, Wanfercée-Baulet** et Fleurus.
  
- **Modernisation de la gestion :**
  - Finaliser l'informatisation complète des cimetières pour améliorer la **cartographie** et faciliter la gestion des sépultures.
  - Maintenir l'affichage régulier des **sépultures abandonnées ou en manque d'entretien** pour encourager leur régularisation.
  - Étudier de nouvelles méthodes pour traiter des problématiques spécifiques, comme l'invasion de la **renouée du Japon** sur l'ancien cimetière de Wanfercée-Baulet.

- **Rénovation des infrastructures :**

- Élaborer un plan de rénovation pour des **bâtiments des fossoyeurs** dans les premiers mois de la mandature, en concertation avec les agents concernés, et finaliser leur réhabilitation dans les trois prochaines années.

- **Valorisation patrimoniale :**

- Élaborer un **livret historique** recensant les figures marquantes inhumées dans les cimetières ainsi que les sépultures à caractère patrimonial.
- Promouvoir ce patrimoine historique comme un élément d'identité locale et d'intérêt culturel.

### **Conclusion :**

Nous poursuivons un plan de réaménagement et de modernisation de ses cimetières, visant à les rendre plus fonctionnels et respectueux des familles. Cela inclut la réhabilitation des cimetières existants, l'extension de celui de Heppignies, la verdurisation des espaces et la gestion numérique des sépultures. Ces efforts visent à préserver le patrimoine historique tout en améliorant les conditions de travail des fossoyeurs en les valorisant et en facilitant les démarches des citoyens.

## 3. Apprendre & se développer

### 3.1 Petite Enfance

**« Offrir aux plus jeunes un cadre de vie et d'apprentissage de qualité, c'est poser les fondations d'une société égalitaire et épanouissante. »**

L'accueil des enfants en bas âge est une priorité qui repose sur le respect de leurs droits fondamentaux : le droit à une vie décente, à l'éducation, aux loisirs, et plus encore. Cet accueil est indispensable au développement harmonieux de leur personnalité et de leur avenir. En amont de l'obligation scolaire, un environnement d'accueil de qualité est non seulement bénéfique au développement de l'enfant, mais constitue également un levier puissant pour lutter contre les inégalités.

Nous mettons un accent particulier sur l'accueil de la petite enfance, un pilier essentiel pour l'égalité des chances et le bien-être des familles. Le **Plan Chrysalide**, lancé lors de la précédente mandature, **visait à doubler la capacité d'accueil** pour répondre à la demande croissante et réduire les inégalités d'accès aux services d'accueil.

Nous travaillerons également sur la qualité des milieux d'accueil, incluant la formation des professionnels et l'adaptation des infrastructures pour répondre aux besoins spécifiques des enfants, notamment ceux en situation de handicap. Une collaboration supracommunale est privilégiée pour optimiser les ressources disponibles et étendre l'offre d'accueil.

Dans ce cadre, nous avons mis en place des mesures pour garantir une meilleure accessibilité et renforcer la qualité des services d'accueil pour la petite enfance. Malgré les progrès réalisés sous la précédente mandature avec le Plan Chrysalide et la création de nouvelles places d'accueil, il reste des défis à relever. Les parents sont souvent confrontés à un manque de places disponibles et à des obstacles financiers, en particulier pour ceux issus de milieux plus modestes.

#### **Engagements clés :**

- **Développement des infrastructures et de l'offre d'accueil**
  - Poursuivre le **développement des infrastructures d'accueil** et continuer à **développer l'offre de places d'accueil de la petite enfance** et à élargir la capacité d'accueil, tout en offrant une diversité de services pour répondre aux besoins de chaque famille et en **développant une crèche de 42 places** sur le site de l'ancienne école du Centre et étendre la crèche « Les Frimousses » au Vieux Campinaire (+ 6 places).

- Mettre à jour le Plan Chrysalide et poursuivre le développement de notre service d'accueil en milieu conventionné 'Les Oisillons', afin d'augmenter l'offre d'accueil et de répondre aux besoins croissants des familles
- Mettre en place des **partenariats supracommunaux** afin de **mutualiser les ressources** et élargir l'offre d'accueil pour répondre à la demande des familles de manière optimale.
- **Promouvoir des milieux d'accueil adaptés**
  - Mettre en place des **milieux d'accueil intégrés** qui répondent aux besoins diversifiés des familles, avec une attention particulière à ceux en situation de **handicap**.
  - Accorder une attention particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap en soutenant les initiatives adaptées.
- **Soutenir les accueillants et renforcer la formation des professionnels**
  - Soutenir la **formation continue des professionnels** pour garantir un service de haute qualité, avec par exemple **l'intégration du soutien à la parentalité** dans les programmes de formation.
  - Améliorer le statut de nos accueillantes sur base des dispositions de la Fédération Wallonie Bruxelles.
- **Sensibilisation et information des familles :**
  - Mener des actions de **sensibilisation** pour promouvoir l'importance des **milieux d'accueil** dès le plus jeune âge et mettre en avant leurs bienfaits pour le **développement** des enfants.

### **Conclusion :**

Ainsi, nous mettons en œuvre ces actions pour garantir un **accueil de qualité, accessible** à tous, et répondre aux besoins des **familles**, tout en favorisant **l'égalité des chances** dès le plus jeune âge.

## 3.2 Enseignement fondamental et artistique

**« Garantir à chaque enfant un accès à une éducation de qualité est l'une des plus nobles missions des pouvoirs locaux. »**

L'école fondamentale, qui englobe les niveaux maternel et primaire, doit être dédiée à l'apprentissage des bases fondamentales : la langue française, les mathématiques, et bien plus encore. Ces acquis sont essentiels pour assurer une poursuite scolaire de qualité et préparer nos enfants à devenir des adultes instruits, critiques et créatifs. Cependant, en Wallonie, l'origine socioéconomique des élèves reste un facteur déterminant dans la réussite scolaire, et trop d'enfants sont confrontés à des inégalités dès leur arrivée à l'école.

La Ville de Fleurus peut se positionner comme une véritable **Cité de l'Éducation**, où chaque élève bénéficie d'un accompagnement adapté pour s'épanouir pleinement. Un **Plan École**, sera développé avec une vision, reposant sur **trois piliers : l'ouverture, la qualité et la gratuité**.

Ce plan vise à :

- **Renforcer les infrastructures scolaires**, avec des projets de rénovation et de modernisation sur plusieurs sites stratégiques.
- **Soutenir l'excellence pédagogique**, notamment par des projets numériques accompagnés d'outils numériques dans les classes et des collaborations inter-réseaux.
- **Promouvoir une école ouverte sur son environnement**, à travers des partenariats avec des acteurs culturels, sportifs et associatifs.

Notre objectif est de contribuer à l'amélioration de notre système éducatif qui, bien qu'en constante évolution, ne parvient pas toujours à effacer ces inégalités. Nous sommes convaincus qu'il faut aller au-delà des mesures actuelles pour offrir une véritable gratuité de l'enseignement et garantir l'accès à un cursus scolaire de qualité pour tous les enfants.

### **Engagements clés :**

- **Modernisation des infrastructures scolaires**
  - Poursuivre la **modernisation des écoles communales**, avec pour objectif d'établir un plan de rénovation globale d'ici 2030. Nous avons déjà lancé un plan ambitieux de rénovation des écoles communales, avec des projets majeurs comme la reconstruction de l'implantation Pirmez au Vieux Campinaire et la rénovation des écoles de la Rue de Tamines et de la Rue Arthur Baudhuin.
  - Finaliser le **réaménagement des cours d'écoles**.

- **Amélioration de la qualité de l'enseignement par un soutien pédagogique et une éducation inclusive**
  - Améliorer la qualité de l'enseignement en soutenant nos équipes pédagogiques, en **facilitant l'accès au numérique** et en proposant des ressources éducatives adaptées aux besoins de chaque élève.
  - Encourager l'ouverture de nos écoles sur leur environnement, en créant des **partenariats avec les acteurs locaux** (associations, clubs sportifs, acteurs culturels, etc.) et en développant des projets éducatifs innovants qui favorisent la diversité.
  - Promouvoir des **sorties scolaires** et des **classes de dépaysement**, permettant aux enfants de **découvrir le monde et la culture** sous différentes formes.
  - Développer des projets de **sensibilisation à la nature et à l'environnement**, notamment à travers les **jardins partagés** et d'autres initiatives pédagogiques, pour favoriser une éducation à la citoyenneté et à la protection de notre planète.
  - Maintenir et **améliorer l'accès aux infrastructures sportives et culturelles**, en garantissant une éducation physique de qualité, avec l'accès gratuit à la piscine et à la piste d'athlétisme pour tous les enfants dans le cadre scolaire fondamental.
  - Maintenir et étendre les initiatives de **soutien pédagogique**, telles que les **pédagogies actives** et **l'introduction du numérique**.
  - Renforcer les **partenariats locaux**, incluant les visites culturelles et historiques, ainsi que les échanges linguistiques.
  - Encourager une **politique d'éducation inclusive**, en soutenant les élèves avec des besoins spécifiques afin de rendre l'éducation toujours plus accessible à tous, indépendamment de leur origine sociale ou de leur situation économique.
  - Intégrer la **lutte contre le harcèlement de manière transversale** au sein de nos écoles, afin de garantir un environnement scolaire inclusif et respectueux pour tous.
  - Développer et **renforcer les comités inter-réseaux de l'Enseignement Fleurusien** (CIEF), afin de promouvoir une collaboration efficace entre les différents acteurs éducatifs et d'assurer un accompagnement adapté pour chaque élève.
  
- **Académie :**
  - **Développement des arts graphiques et plastiques : Promouvoir les arts graphiques et plastiques** au sein de l'Académie René Borremans pour en faire une véritable Académie des Beaux-Arts.
  - **Structuration des liens avec le monde culturel :** Sensibiliser aux arts dès le plus jeune âge en organisant des **activités d'éveil musical et théâtral** au sein des écoles, afin de renforcer les liens entre l'école et le monde culturel.

## **Conclusion :**

Ainsi, nous mettons en œuvre des actions concrètes et ambitieuses pour **renforcer la qualité de son enseignement**, promouvoir une éducation inclusive et accessible à tous, et **lutter contre les inégalités scolaires**. En poursuivant la **modernisation de ses infrastructures scolaires**, en soutenant les initiatives pédagogiques innovantes et en garantissant un accès égalitaire aux ressources éducatives, Fleurus place l'éducation au cœur de son développement. L'objectif est de garantir à chaque enfant une chance égale de réussir, en les dotant des compétences nécessaires pour s'épanouir dans une société en constante évolution.

### 3.3 Jeunesse

**« Investir dans la jeunesse, c'est préparer l'avenir : un avenir inclusif, dynamique et porteur de nouvelles opportunités pour toutes et tous. »**

La jeunesse fleurusienne est au cœur des priorités locales, avec une volonté affirmée de proposer un environnement épanouissant, adapté aux aspirations des jeunes, et propice à leur développement personnel et professionnel.

Les initiatives prévues s'articulent autour de trois axes principaux :

- **Soutien aux structures existantes** : renforcement des infrastructures dédiées aux jeunes, telles que la Maisons de Jeunes et les espaces sportifs ou culturels.
- **Encouragement à la participation active** : mise en place de conseils consultatifs pour les jeunes, permettant leur implication dans les décisions qui les concernent directement.
- **Accompagnement vers l'autonomie** : création d'opportunités éducatives, culturelles et professionnelles adaptées à leurs besoins.

Pour répondre aux besoins de notre jeunesse, nous poursuivrons et renforcerons nos actions en matière de soutien à la mobilité, de formation, de culture et d'insertion professionnelle. **La Maison des Jeunes, "l'Alternative", constitue un pilier central** de notre politique jeunesse. Cependant, pour toucher un plus grand nombre de jeunes, il est nécessaire d'aller à leur rencontre, dans leurs quartiers, et de continuer à développer des initiatives qui répondent à leurs attentes.

Il sera également nécessaire de développer des projets spécifiques, comme des activités extra-scolaires, des formations innovantes, et des actions de sensibilisation à la citoyenneté et aux enjeux environnementaux.

#### **Engagements clés :**

- **Soutien aux infrastructures et aux services pour les jeunes**
  - **Pérenniser la subvention annuelle à la Maison des Jeunes** pour garantir son fonctionnement et son développement.
  - **Moderniser les infrastructures dédiées aux jeunes**, comme la Maison des Jeunes "l'Alternative" et les espaces sportifs.
  - **Mettre en place une équipe d'éducateurs de rue**, comme par le passé, pour créer du lien et renforcer la cohésion sociale avec les jeunes de 16 à 25 ans.
  - Instituer un **Conseil Communal des Jeunes**, pour favoriser leur implication dans les projets locaux.

- **Développer des partenariats** avec des acteurs éducatifs, culturels et sportifs pour diversifier les opportunités offertes.
  - **Renforcer l'offre d'activités extra-scolaires** et les initiatives en faveur de l'égalité des chances.
  - **Renforcer les Accueils Temps Libre (ATL)** : Développer et structurer les ATL pour offrir des activités de qualité, adaptées aux besoins des jeunes, et garantir un encadrement optimal durant les périodes de loisirs.
- **Accompagnement vers l'autonomie et l'insertion professionnelle**
    - **Renforcer la plateforme jeunesse** pour coordonner toutes les actions en faveur de la jeunesse, avec un accent particulier sur les sciences, la technologie, l'intelligence artificielle, et le climat.
    - **Développer la communication vers les jeunes**, en utilisant les réseaux sociaux et les outils numériques pour mieux les informer sur les actions et services à leur disposition.
    - **Promouvoir la mobilité douce** et les transports publics pour faciliter les déplacements des jeunes et leur permettre de participer pleinement à la vie de la cité.
    - Maintenir l'organisation de formations gratuites au permis théorique pour les 18-25 ans, afin de favoriser leur autonomie et leur insertion professionnelle.
    - **Développer des dispositifs d'accompagnement** pour les jeunes en recherche de stages, de formations ou d'emploi, notamment à travers la création d'une cellule dédiée à l'emploi.

### **Conclusion :**

Nous nous engageons pleinement à **offrir à sa jeunesse un environnement propice à son épanouissement et à son avenir**, en mettant en œuvre des actions concrètes pour **soutenir leur développement personnel, social et professionnel**. Grâce à un soutien renforcé aux structures existantes, à **l'implication des jeunes dans les processus décisionnels** et à **un accompagnement adapté vers l'autonomie**, Fleurus se positionne comme une ville résolument tournée vers l'avenir de ses jeunes. L'ensemble des initiatives mises en place, telles que **le développement d'infrastructures modernes**, l'encouragement à la participation active, la promotion de la mobilité et de l'insertion professionnelle, et la création de partenariats locaux, vise à garantir à chaque jeune les moyens nécessaires pour se réaliser pleinement et prendre sa place dans la société.

## 4. S'épanouir & se divertir

### 4.1 Sport

**« Le sport est un vecteur d'épanouissement personnel et de cohésion sociale, essentiel pour construire une communauté dynamique et en bonne santé. »**

Le sport, souvent perçu sous l'angle de la compétition et de la performance, représente bien plus que des résultats sur un podium. Il est, avant tout, un vecteur d'inclusion, de bien-être et d'émancipation. Loin de se limiter à l'élite, notre vision du sport est celle d'une pratique accessible à tous, en tout lieu, et à toute heure. Le sport est un moyen d'apprendre à travailler en équipe, de persévérer et d'entretenir son corps et son esprit.

Nous plaçons le sport au centre de notre action pour favoriser une pratique accessible, diversifiée et adaptée à tous les âges. Le **Plan Fleurus'Active**, pilier de cette vision, vise à **renforcer l'infrastructure sportive, soutenir les clubs locaux et promouvoir des activités sportives inclusives**.

Ce plan englobe les dimensions organisationnelles, événementielles, mais aussi communicationnelles. Des événements comme le triathlon, les Mérites sportifs, le Fleurus Trophy, ainsi que l'accueil de grandes manifestations comme l'étape du Tour de Wallonie, illustrent notre engagement. Des espaces de Street Work Out, des aires de jeux, un parc canin, et la gratuité de la piscine pour les jeunes élèves viennent compléter ce dispositif.

Nous poursuivrons cette dynamique en mettant l'accent sur trois dossiers majeurs pour la prochaine mandature :

- **Le Masterplan de la Plaine des Sports** : Un ensemble de travaux pour moderniser et entretenir nos infrastructures existantes, notamment la **rénovation de la piscine communale** et le développement d'un terrain de football synthétique ou encore une piste d'athlétisme indoor.
- **La rénovation de la salle André Robert** : Un projet prévu pour débiter en 2025, visant à améliorer cette infrastructure sportive emblématique.
- **Le Pôle Sportif de Lambusart** : Un projet en attente de financements pour sa finalisation, afin de dynamiser l'offre sportive locale

L'objectif est de créer un environnement où chaque citoyen, des plus jeunes aux aînés, peut s'épanouir par le sport.

Avec un budget annuel de 1,3 million d'euros, nous continuerons à investir dans le secteur sportif et à assurer une gestion transparente des ressources allouées.

## Engagements clés :

- **Rénovation des infrastructures sportives**
  - Mise en œuvre du **Masterplan de la Plaine des Sports** (maintien aux normes de la piscine communale, un espace basket extérieur 3x3, rénovation des tribunes-vestiaires et des cafeterias, un terrain de football synthétique) afin de répondre aux normes actuelles et à la demande croissante.
  
- **Organisation d'événements sportifs emblématiques**
  - Soutien aux événements sportifs locaux et régionaux, tels que le **GP Albert Fauville**, le **Ladies Open**, et les animations de l'asbl **Sport Pour Handicapés (SPH)**, avec une politique de gratuité d'accès à ces manifestations pour renforcer l'engagement citoyen.
  
- **La promotion du sport pour tous**
  - Développement de programmes sportifs destinés à différents groupes de population : jeunes, aînés, personnes en situation de handicap, écoles, ...
  - **Soutien aux clubs sportifs locaux**, par des subventions ciblées et un accompagnement logistique.
  - Accompagnement dans les initiatives locales, inter-villages voir avec nos villes voisines.
  - Promotion de la pratique de sports émergents, le sport féminin et favoriser la mixité dans les disciplines sportives.
  - Analyse de toutes les possibilités de développer des pratiques sportives encore inexistantes afin de développer des pratiques sportives moins courantes, telles que le handball ou le rugby, en fonction des demandes locales

## Conclusion :

Dans sa volonté de **rendre le sport accessible à tous**, nous mettrons en place une série de projets structurants pour **moderniser ses infrastructures sportives et favoriser une offre diversifiée**. Grâce au **Plan Fleurus Active**, la Ville **soutient les clubs locaux, organise des événements sportifs** emblématiques et **propose une gamme de programmes adaptés à tous**, y compris pour les jeunes, les aînés et les personnes en situation de handicap.

## 4.2 Culture

**« La culture est un levier puissant pour renforcer le vivre-ensemble et affirmer l'identité de notre territoire. »**

La culture fait partie intégrante du développement de notre ville. Elle crée du lien, renforce l'identité locale et génère des retombées économiques et sociales. Fleurus a toujours mis l'accent sur une offre culturelle diversifiée et accessible à tous.

Nous mettons un point d'honneur à promouvoir la culture sous toutes ses formes, en soutenant la créativité locale et en facilitant l'accès à un patrimoine culturel riche et varié. Le **dossier de Reconnaissance du Centre Culturel**, inscrit dans les priorités de la politique culturelle, vise à valoriser les infrastructures culturelles existantes tout en développant de nouvelles initiatives pour dynamiser l'offre culturelle.

La vision du développement culturel repose sur l'accessibilité, la diversité, la créativité et l'innovation. Nous voulons enrichir la vie culturelle locale en soutenant la production artistique et en encourageant la participation des citoyens à la vie culturelle, qu'il s'agisse d'expositions, de festivals ou d'initiatives communautaires.

Les orientations principales incluent :

- **Renforcer les infrastructures culturelles**, telles que le centre culturel, la bibliothèque et lieux patrimoniaux, pour en faire des espaces accessibles et attractifs.
- **Diversifier l'offre culturelle**, en proposant des activités pour tous les âges et en soutenant les artistes locaux.
- **Organiser des événements culturels phares**, fédérant la population autour d'expériences artistiques enrichissantes.

### Engagements clés :

- **Rénovation et modernisation des infrastructures culturelles**
  - Mise à disposition de nouveaux espaces réaménagés à la Maison de la Culture (ancien Hôtel de ville de Fleurus)
  - Mise en œuvre du projet de salle de spectacle au Vieux Campinaire et optimisation de l'exploitation de ce nouvel espace culturel.
  - **Pérenniser le soutien au Centre Culturel** lui permettant de se maintenir dans sa catégorie afin qu'il puisse continuer à se développer, notamment en évaluant nos festivals « FestivEte » et « ColorWood », en collaboration avec les acteurs locaux afin d'assurer le développement de ces événements et de renforcer la culture du festival à Fleurus.

- **Soutien aux artistes et associations locales**
  - **Création d'une plateforme culturelle** qui regrouperait les différents acteurs culturels de la ville et faciliterait les échanges entre les institutions publiques et privées.
  - Soutien financier et logistique aux artistes et associations locales, comités de fêtes, dans le but de stimuler la production artistique et d'enrichir l'offre culturelle.
  
- **Valorisation du patrimoine et des arts**
  - **Développement des arts plastiques et les arts graphiques** au sein de l'Académie René Borremans à l'instar d'une Académie des Beaux-Arts.
  - **Valorisation du patrimoine historique et Folklorique de Fleurus** à travers des projets spécifiques.
  - Garantir un **lien entre l'école et le monde culturel** pour sensibiliser aux arts dès le plus jeune âge, notamment par **l'organisation d'éveil musical et théâtral au sein des écoles**.
  - **Cérémonie des « Mérites Culturels »** : À l'image des « Mérites sportifs », nous voulons célébrer les talents culturels locaux, en valorisant les artistes et artisans qui enrichissent notre patrimoine culturel.
  
- **Accessibilité à la culture pour tous**
  - Maintenir une politique des prix et instaurer des réductions visant à rendre la culture accessible aux jeunes, seniors et personnes à faible revenu, notamment en s'associant à des initiatives comme l'asbl Article 27 pour des réductions sur les activités culturelles.
  - Développement d'une **programmation inclusive et diversifiée** afin de répondre aux besoins des publics variés et favoriser l'accès de tous à la culture.

### **Conclusion :**

Nous continuerons à promouvoir la culture, en renforçant nos infrastructures, en diversifiant notre offre culturelle et en soutenant les acteurs locaux. Les initiatives culturelles seront enrichies par des événements phares, un soutien accru aux artistes et une politique d'accessibilité pour tous, notamment pour les jeunes, les aînés et les personnes précarisées. Par le biais de projets innovants comme la création d'une **salle de spectacle au Vieux Campinaire** et la **valorisation du patrimoine**, nous continuerons à stimuler la vie culturelle locale et à créer des opportunités de rencontres et d'épanouissement pour tous les citoyens.

## 4.3 Bibliothèque

**« Lieu de savoir, de culture et d'innovation, la bibliothèque de Fleurus se réinvente pour répondre aux besoins de ses usagers tout en affirmant son rôle essentiel dans la société. »**

La bibliothèque de Fleurus, « La Bonne Source », est un lieu fondamental pour le développement intellectuel et culturel de notre ville. Elle est le cœur du savoir et de l'éducation pour tous les âges. Depuis sa **reconnaissance dans une catégorie supérieure**, grâce à un travail rigoureux de nos représentants, la bibliothèque a élargi ses moyens de fonctionnement, notamment en introduisant **la gratuité du prêt de livres**.

La bibliothèque de Fleurus est à la fois un lieu de découverte pour les jeunes, un outil de formation pour les adultes, et un espace d'inclusion pour les publics fragilisés. Elle joue également un rôle accru dans la cohésion sociale en collaborant avec les écoles, les associations locales et d'autres institutions culturelles. En intégrant des initiatives inclusives, elle vise à réduire les inégalités d'accès à la culture et au savoir.

### **Engagements clés :**

- **Accès à la culture et à la connaissance pour tous**
  - **Favoriser l'accès des étudiants** : Nous encourageons la fréquentation de la bibliothèque par nos étudiants, pour qu'elle devienne un lieu de connaissance incontournable.
  - **Maintien de la gratuité du prêt des livres** : Un engagement de longue date pour garantir l'accès à la culture pour tous.
  
- **Initiatives d'inclusion et d'échange**
  - **Boîtes à livres** : Développer un réseau de boîtes à livres dans toute la ville, pour favoriser l'échange et la circulation des livres de manière éco-responsable.
  - **Manifestations littéraires** : Organisation de manifestations dédiées telles qu'une foire du livre ou un salon du livre annuel avec des thématiques variées pour mettre en avant nos auteurs locaux et jeunes talents et venir compléter l'initiative citoyenne « Fleurus littéraire ».

- **Développement éducatif et culturel**

- **Mise en œuvre du programme « Au moins une fois ! »**, garantissant à chaque enfant l'opportunité de découvrir la bibliothèque au moins une fois au cours de son parcours scolaire.
- **Partenariats stratégiques** : collaboration renforcée avec les écoles, les centres culturels et les associations pour multiplier les initiatives éducatives et culturelles.
- Déposer un dossier de candidature à la Fédération Wallonie-Bruxelles et **permettre à Fleurus de devenir la "Ville des Mots"**, l'occasion de mettre en avant la langue française sous diverses formes (poésies, arts, concerts, expositions etc.).

### **Conclusion :**

La bibliothèque de Fleurus, en tant que pôle essentiel de culture et d'éducation, se positionne comme un acteur clé de l'inclusion sociale et du développement culturel de la ville. En **renforçant l'accès à la culture pour tous**, en **créant des opportunités de découverte et de partage** à travers des événements littéraires et en encourageant l'implication des plus jeunes dans le monde des livres, Fleurus continue d'affirmer son rôle de ville culturelle dynamique. Avec des initiatives comme le développement de boîtes à livres et l'organisation de manifestations littéraires, la Ville s'engage à rendre la culture accessible, à favoriser l'échange et à enrichir le patrimoine intellectuel et artistique de ses citoyens.

## 4.4 Tourisme & promotion de la ville

*« Fleurus conjugue patrimoine historique, paysages préservés et initiatives modernes pour offrir un cadre propice aux découvertes et aux loisirs durables »*

Fleurus est une ville au potentiel touristique insoupçonné, qui se transforme progressivement en une destination appréciée. Des projets comme la **Forêt des Loisirs**, la **Salle polyvalente du Vieux-Campinaire**, et **l'aménagement des sentiers de promenade en forêt** ont démontré la viabilité de la stratégie touristique.

L'initiative majeure des prochaines années sera le lancement du projet **« Charleroi Métropole Adventure Park »**, en collaboration avec la commune de Farciennes et le site du Roton et un partenariat avec Igretec. Ce projet, partiellement financé par des subventions européennes, vise à long terme à aménager un espace de loisirs et de sports de plein air, incluant des parcours VTT, des aires de jeux et des activités de land'art.

Le **Château de la Paix**, un site historique lié à la Route Napoléon, devient un atout majeur pour le tourisme de mémoire. Ce lieu abritera prochainement l'Office du Tourisme de Fleurus, et des aménagements comme le **Ravel 147** et les pistes cyclables qui relient des sites stratégiques, favorisent un tourisme doux et renforcent son rôle comme point de rayonnement touristique.

Par ailleurs, des itinéraires culturels et historiques seront créés pour permettre aux visiteurs de découvrir le riche passé de Fleurus, notamment à travers des visites thématiques du Château de la Paix avec son authentification comme le « Dernier Palais Impérial de Napoléon en campagne ».

Enfin, nous avons toujours valorisé nos jumelages avec des villes comme Wexford, Couëron, Lugo, et celles du Frioul. Nous envisageons de renforcer ces liens et de les compléter par un jumelage avec la ville de Licata, en Sicile, région d'origine de nombreux Fleurusiens.

### **Engagements clés :**

- **Valorisation du patrimoine et développement touristique**
  - **Aménager le Château de la Paix pour accueillir l'Office du Tourisme** et proposer des expositions permanentes sur l'histoire locale, notamment en lien avec la **Route Napoléon** et le patrimoine de la ville.
  - Mettre en place des circuits thématiques connectés au **RAVeL 147** et aux pistes cyclables environnantes.
  - **Initier le projet « Charleroi Métropole Adventure Park »**, en tant que pôle touristique majeur, axé sur le **sport, l'aventure** et les activités de plein air, pour attirer un public varié et dynamiser l'offre touristique de la ville.
  - Organiser des événements réguliers, tels que des journées dédiées au patrimoine ou des balades guidées.

- Poursuivre le développement touristique avec des projets hôteliers potentiels et l'aménagement de l'espace public autour de la gare, afin d'améliorer l'attractivité de la ville et de renforcer l'offre touristique.
  - Impliquer les écoles dans la découverte des trésors locaux, en leur offrant des activités éducatives et culturelles pour sensibiliser les jeunes au patrimoine de la ville et au tourisme.
- **Promouvoir un tourisme durable et inclusif**
    - Intégrer des pratiques écoresponsables dans la gestion des sites et des infrastructures touristiques, garantissant la préservation de l'environnement tout en offrant des expériences enrichissantes aux visiteurs.
    - Collaborer avec les acteurs régionaux pour intégrer Fleurus dans des itinéraires touristiques plus larges, favorisant ainsi la synergie entre les différentes destinations de la région.
    - **Continuer à développer un réseau de bornes de recharge électrique** dans une optique de devenir une ville étape pour les carburants alternatifs.
  - **Engagements internationaux**
    - Mettre en œuvre une feuille de route concertée avec nos villes jumelées autour de projets plus concrets et apportant des résultats tangibles économiquement.

### **Conclusion :**

Les initiatives telles que la **valorisation du Château de la Paix**, l'**aménagement de parcours cyclables** et de **sentiers de promenade**, renforcent l'attractivité de Fleurus tout en mettant en lumière son riche patrimoine. En encourageant un tourisme durable et inclusif, et en collaborant avec les acteurs régionaux, **nous souhaitons offrir des opportunités de découverte respectueuses de l'environnement et accessibles à tous.**

## 5. Prendre soin de soi & des autres

### 5.1 Santé & Bien-être

*« La santé et le bien-être des citoyens s'intègre dans une vision globale qui allie prévention, accès aux soins et initiatives innovantes. »*

La santé est au cœur de notre politique locale, et la Ville de Fleurus s'engage à garantir un accès équitable à la santé pour tous ses habitants. Bien que la Ville ait déjà réalisé des progrès, nous savons que les inégalités en matière de santé sont encore présentes et doivent être activement combattues.

La Ville de Fleurus poursuit une approche globale de la santé, qui inclut l'amélioration de l'accès aux soins, la prévention, le soutien à la santé mentale et la promotion d'une qualité de vie durable. Parmi les initiatives majeures figurent :

- La création d'un **Plan Santé**, avec un état des lieux et un Observatoire Communal de la Santé pour piloter les actions.
- L'amélioration de l'**accès aux soins** via des projets comme une maison médicale et paramédicale et un guide des prestataires de santé locaux.
- La **promotion d'une alimentation saine** et des circuits courts, avec un accent sur la réduction de l'obésité infantile.
- Le développement de **programmes spécifiques sur la santé mentale**, incluant un réseau de soutien et si possible une maison de l'enfance dédiée.

#### Engagements clés :

- **Plan Santé :**
  - **Diagnostic territorial :** Réalisation d'un état des lieux exhaustif pour identifier les besoins de santé sur le territoire.
  - **Observatoire Communal de la Santé (OCS) :** Mise en place d'un organe stratégique chargé de suivre les pathologies les plus fréquentes, de conseiller les élus et de piloter les initiatives en santé publique.
- **Accès aux soins :**
  - **Maison médicale et paramédicale :** Un appel à projets sera lancé pour la création d'une maison médicale, avec un incitant pour pallier la pénurie de médecins.

- **Guide des prestataires de santé** : Élaboration d'un répertoire détaillé pour orienter les citoyens et intégrer les points d'intérêts santé dans les réflexions sur la mobilité.
  
- **Prévention et promotion de la santé :**
  - **Dépistage des cancers** : Organisation de campagnes de sensibilisation et de dépistage gratuit pour favoriser une détection précoce.
  - **Alimentation et circuits courts** : Promotion d'une alimentation saine en intégrant des produits locaux dans les cantines scolaires et en organisant des ateliers éducatifs pour lutter contre l'obésité infantile.
  - Renforcer l'initiative « **Sport sur Ordonnance** » pour encourager l'activité physique comme vecteur de santé.
  
- **Santé mentale :**
  - Mettre en place un **réseau de soutien** composé de psychologues, travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés.
  - Evaluer les possibilités d'établir une **maison de l'enfance** pour proposer des ateliers éducatifs et un suivi psychologique des enfants en collaboration avec l'ONE.
  - **Sensibilisation dans les écoles** : Intégration de programmes de prévention aux addictions et de sensibilisation à la santé mentale dans les établissements scolaires.

### **Conclusion :**

Notre ambition est d'offrir aux citoyens un cadre de vie sain et inclusif. Par des engagements concrets et structurés, nous aspirons non seulement à **réduire les inégalités en matière de santé** mais également à **anticiper les besoins futurs grâce à des dispositifs innovants et participatifs**. Ces initiatives renforceront le bien-être collectif tout en plaçant **la santé publique au cœur de la gouvernance locale**.

## 5.2 Nature, Agriculture & Environnement

*« Protéger la nature et la biodiversité, tout en favorisant une transition écologique inclusive, est un impératif pour garantir un cadre de vie durable et résilient pour les générations futures. »*

La préservation de la nature est nécessaire à la qualité de vie. Nous intensifierons nos efforts pour protéger la biodiversité et améliorer les espaces verts, tout en tenant compte des impacts du changement climatique.

La Ville de Fleurus place la préservation de l'environnement et la promotion de pratiques durables au cœur de sa politique. Parmi les initiatives phares figurent, **la gestion différenciée des espaces verts**, pour optimiser l'entretien tout en renforçant la biodiversité. Le développement de **jardins partagés** et potagers collectifs, avec des sites existants à Lambusart, Fleurus et Wangenies. La **valorisation des cours d'eau** et de la **Forêt des Loisirs**, en partenariat avec le Contrat de Rivière Sambre & Affluents. **La promotion des circuits courts**, intégrant les produits locaux dans les marchés, écoles et établissements publics. L'adaptation au changement climatique, avec des mesures pour réduire les îlots de chaleur, gérer les inondations et améliorer la qualité de l'air.

### **Engagements clés :**

- **Espaces verts et biodiversité :**
  - Étendre les **jardins partagés** à de nouveaux villages, en collaboration avec les habitants.
  - Poursuivre la gestion différenciée pour optimiser l'entretien et limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.
  - Lancer le **Plan Nature en Ville intitulé « A portée de vert »**, visant à augmenter la place du végétal dans l'espace public et désimperméabiliser les sols.
  
- **Cours d'eau et espaces naturels :**
  - Continuer à soutenir les projets de **protection des cours d'eau** dans le cadre du Contrat de Rivière Sambre & Affluents et à valoriser la Forêt des Loisirs.
  - Renforcer l'entretien annuel des cours d'eau par des opérations de curage systématique.
  - Valoriser la **Forêt des Loisirs**, avec des initiatives éducatives et des aménagements favorisant la biodiversité.

- **Agriculture et circuits courts :**

- **Soutenir les producteurs locaux** via des partenariats pour intégrer leurs produits dans les cantines scolaires et les marchés publics.
- Promouvoir une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement, incluant des haies et zones boisées pour protéger les sols agricoles.

- **Changement climatique :**

- **Réduction des îlots de chaleur :** Planter des arbres et créer des espaces verts ombragés pour améliorer le confort urbain.
- **Gestion des eaux pluviales :** Développer des infrastructures pour améliorer l'écoulement des eaux et prévenir les inondations.
- **Sensibilisation et collaborations :** Renforcer les partenariats avec les associations locales pour sensibiliser les citoyens et soutenir les initiatives environnementales.

### **Conclusion :**

En nous appuyant sur une vision durable et inclusive, nous nous engageons à **protéger le patrimoine naturel de la Ville de Fleurus** tout en répondant aux défis imposés par le changement climatique. Ces actions visent à garantir un cadre de vie harmonieux et résilient pour les générations actuelles et futures, tout en **impliquant activement la communauté dans la préservation et la valorisation de son environnement.**

## 5.3 Énergie & Transition

**« La transition énergétique et la lutte contre la précarité énergétique sont des priorités pour assurer un avenir durable, équitable et respectueux de l'environnement. »**

La transition énergétique représente un défi auquel fait face notre planète et de facto, pour chaque citoyen. Nous travaillerons à rendre l'énergie accessible à tous tout en réduisant notre empreinte écologique.

Nous nous engageons à réduire les inégalités énergétiques et à promouvoir des pratiques durables, en intégrant les objectifs de l'Accord de Paris et les priorités régionales. Parmi les initiatives clés :

- L'adhésion à la **Convention des Maires**, avec un objectif de réduction de 40 % des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2030.
- Le lancement d'achats groupés d'énergie pour offrir des tarifs avantageux aux citoyens et favoriser les énergies renouvelables.
- Le développement de nouvelles primes communales pour l'isolation et les rénovations énergétiques, en complément des dispositifs régionaux.
- La modernisation des infrastructures, incluant la transition vers un réseau d'éclairage public 100 % LED et le développement des Communautés d'Énergie.

En complément de l'accompagnement proposé aujourd'hui par « Corenove », une **Maison de l'Énergie et du Logement**, doit voir le jour et permettre d'accompagner encore mieux les citoyens dans leurs projets énergétiques.

### Engagements clés :

- **Plan d'actions et infrastructures :**
  - **Mise en œuvre du plan d'actions de la Convention des Maires :** Ce plan sera piloté par un comité de suivi pour garantir l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.
  - **Modernisation de l'éclairage public :** Transition vers un réseau d'éclairage public 100 % LED d'ici 2030, permettant une réduction significative de la consommation énergétique.
  - **Réseaux de chaleur décarbonés :** Soutien au développement de réseaux accessibles et durables pour réduire la dépendance aux énergies fossiles.
  - **Communautés d'Énergie :** Promotion des initiatives locales de production d'énergie renouvelable en impliquant directement les citoyens.

- **Soutien aux citoyens :**

- **Maison de l'Énergie et du Logement :** Création d'un point central pour offrir des conseils techniques, un accompagnement personnalisé, et des informations sur les aides disponibles.
- **Achats groupés d'énergie :** Lancement d'achats groupés supracommunaux pour le gaz, l'électricité, le mazout et les panneaux solaires, afin de réduire les coûts pour les citoyens tout en favorisant les énergies renouvelables.
- **Primes communales :** Développement de primes pour l'isolation des toitures et des façades, en complément des dispositifs régionaux, pour encourager les rénovations énergétiques.
- **Réseau de bornes électriques sur le territoire :** Développement d'un réseau de bornes de recharge électrique dans une optique de devenir une ville étape pour les carburants alternatifs.

- **Actions éducatives et incitatives :**

- **Campagnes de sensibilisation :** Organisation de campagnes ciblées pour informer les citoyens sur les enjeux et les bénéfices de la transition énergétique.
- **Éducation à l'énergie durable :** Collaboration avec les écoles et associations locales pour intégrer des programmes pédagogiques sur l'énergie renouvelable et la durabilité.
- **Développement raisonné de l'éolien :** Accompagnement des projets éoliens en concertation étroite avec les riverains pour garantir une intégration harmonieuse sur le territoire.

### **Conclusion :**

Avec des initiatives ambitieuses et structurées, Fleurus se positionne comme un acteur clé de la transition énergétique locale. En combinant des **actions concrètes pour moderniser les infrastructures**, des **dispositifs pour accompagner les citoyens** et des campagnes de sensibilisation, **nous devons œuvrer pour un avenir énergétique plus durable et inclusif**, en harmonie avec les objectifs climatiques internationaux et régionaux.

## 5.4 Bien-être animal

**« Le bien-être animal reflète notre responsabilité collective envers les êtres vivants, en intégrant respect, prévention et sensibilisation dans nos actions locales. »**

Nous continuerons à poursuivre notre engagement **en faveur du bien-être animal** par des initiatives concrètes et une approche proactive. Le **contrôle respectueux des populations animales**, comme la **gestion des pigeons** par des méthodes éthiques et les campagnes de **stérilisation des chats errants**, témoigne de cette volonté. Nous serons intransigeants à interdire les manifestations qui ne respectent pas les standards de protection animale. En parallèle, une coordination efficace entre les services concernés et des campagnes de sensibilisation dans les écoles et lors d'événements locaux visent à **éduquer et à mobiliser les citoyens**. Enfin, nous plaiderons pour une réglementation plus rigoureuse, notamment par l'instauration d'une **base de données des personnes interdites de posséder des animaux** à l'échelle régionale ou locale.

Nous voulons également limiter l'utilisation des feux d'artifices aux seules manifestations communales et sous des conditions strictes.

Ces actions témoignent de notre volonté de faire de la cause animale une composante de notre développement local, tout en intégrant les citoyens dans cette démarche.

### **Engagements clés :**

- **Actions de contrôle et de gestion :**
  - Maintenir et renforcer les campagnes de **stérilisation des chats errants**, en partenariat avec les associations locales.
  - Poursuivre la lutte contre la surpopulation des pigeons via des méthodes contraceptives et le remplacement des œufs dans les pigeonniers.
  - Poursuivre les campagnes annuelles de dératisations et les aides mises à dispositions des citoyens.
  
- **Coordination et suivi :**
  - Développer un **annuaire des services vétérinaires** et associations actives dans la cause animale, mis à jour annuellement.
  - Instaurer des réunions semestrielles sous la présidence de l'Échevin du Bien-être animal pour coordonner les actions entre la police, les associations et les citoyens.

- Développer les moyens d’actions du Conseil Consultatif du Bien Être Animal mis en place sous la précédente mandature.
  
- **Sensibilisation et éducation :**
  - Organiser des **campagnes de sensibilisation** lors d’événements locaux (en collaboration avec Gaia ou des organismes similaires) et dans les écoles.
  - Renforcer l’éducation des citoyens, notamment des jeunes, pour développer une culture du respect envers les animaux.
  - Développement et promotion du parc canin situé à la Plaine des Sports en concertation avec les usagers.
  
- **Engagements réglementaires :**
  - Plaider auprès de la Région Wallonne pour remplacer le « permis animal » par une **base de données des personnes interdites de posséder des animaux**, tout en explorant la faisabilité de cette liste au niveau local.
  - Maintenir l’interdiction des manifestations qui ne respectent pas les standards de protection animale.

### **Conclusion :**

Par cette approche globale et ambitieuse, nous voulons démontrer que la cause animale est un axe indispensable au développement local. En combinant des actions concrètes, une coordination efficace et une sensibilisation continue, Fleurus s’engage à créer un environnement respectueux pour tous les êtres vivants, tout en impliquant activement ses citoyens dans cette démarche.

## 6. Se nourrir & s’approvisionner

### 6.1 Commerce

**« Dynamiser le commerce local, c’est renforcer le tissu économique de Fleurus tout en favorisant la proximité, la durabilité et l’attractivité de nos espaces urbains. »**

Le développement commercial et économique est un moteur du dynamisme d’une ville. Le centre-ville de Fleurus, après avoir connu une période de stagnation, se redynamise progressivement grâce à une série d’initiatives locales. Depuis près de 20 ans, l’attractivité commerciale de Fleurus était en déclin, mais nous avons mené un travail transversal pour améliorer la situation toujours insuffisante. En plus de l’aménagement des espaces publics, de l’amélioration du stationnement et de la propreté, des aides financières ont été proposées aux commerçants locaux.

Grâce à des initiatives structurantes comme **Shop In Fleurus**, la mise en place d’un **Manager de Centre-Ville**, le programme **Objectif Proximité**, et l’introduction des zones **Shop & Go**, nous nous engageons activement dans la revitalisation de son tissu commercial.

Les efforts combinés en termes d’infrastructures, de primes incitatives, de gestion des cellules vacantes et d’amélioration de l’accessibilité visent à transformer le centre de Fleurus en un pôle commercial attractif, tout en veillant à équilibrer le développement dans l’ensemble des villages.

Le commerce local est un pilier essentiel du développement économique et social de Fleurus. Nous voulons soutenir les commerçants actuels, attirer de nouveaux acteurs et promouvoir des pratiques durables pour répondre aux besoins des citoyens.

Les initiatives comprennent, **un plan de soutien au commerce local** incluant des incitants financiers pour encourager les nouvelles installations commerciales. **Des campagnes de promotion** pour valoriser les commerces locaux et inciter les habitants à consommer localement. **Un soutien technique et financier** aux commerçants pour intégrer des pratiques durables, telles que la réduction des emballages plastiques. Et **l’amélioration des espaces commerciaux**, notamment par des aménagements urbains modernes pour augmenter l’attractivité.

#### **Engagements clés :**

- **Consolidation de Shop In Fleurus :**
  - Renforcer son rôle en tant que **Single Point of Contact (SPOC)** pour les commerçants et entrepreneurs souhaitant s’installer à Fleurus.

- Étendre **l'inventaire des cellules commerciales vacantes** aux centres de Wanfercée-Baulet et Lambusart.
  - Intensifier le rôle du **Manager de Centre-Ville** pour accompagner les commerçants, artisans et PME dans leurs démarches et besoins spécifiques.
- **Zones Shop & Go :**
    - Développer et multiplier les **zones de stationnement rapide Shop & Go** pour faciliter l'accès aux commerces de proximité, en commençant par la Rue de la Station
- **Reprise du programme Objectif Proximité de la Région Wallonne sous « Objectif Shop In Fleurus » :**
    - Poursuivre les **primes à l'installation ou rénovation des commerces** (jusqu'à 3 000 €) sur les axes structurants du centre-ville.
    - Étendre cette prime à tous les villages de l'entité après un état des lieux précis.
- **Modernisation et attractivité des commerces :**
    - Développer un **plan de marketing spécifique** : signalisation, site internet dédié, soirées thématiques, et campagnes de promotion des commerces locaux.
    - Créer une carte de fidélité ou une monnaie locale pour encourager les synergies entre commerçants.
- **Révision des taxes commerciales :**
    - Supprimer la double taxation pour les commerces situés sur des axes régionaux.
    - Ajuster les taxes sur les enseignes et déchets pour alléger la charge pesant sur les commerçants.
- **Accessibilité et stationnement :**
    - Lancer la construction d'un **parking souterrain** sur le site de la Cour Saint Feuillien grâce à une subvention obtenue dans le cadre du programme de rénovation urbaine.
- **Accompagnement et innovation :**
    - Maintenir et **développer le rôle du service Commerces** dans l'accompagnement des PME pour répondre aux appels d'offres publics.

## **Conclusion :**

Grâce à une stratégie globale, nous souhaitons redynamiser le tissu commercial en combinant **innovation, modernisation et soutien actif aux commerçants**. Ces efforts renforcent non seulement l'attractivité de la ville, mais également la vitalité économique et sociale des quartiers et villages. Nous nous engageons à construire un avenir commercial inclusif et durable, plaçant les habitants et les entrepreneurs au cœur de cette transformation.

## 6.2 Marchés Hebdomadaires & Producteurs Locaux

*« Véritable patrimoine vivant, les marchés hebdomadaires et des producteurs locaux incarnent une tradition en faveur de la cohésion sociale et du dynamisme économique de Fleurus. Notre ambition est de préserver cet héritage tout en l'adaptant aux attentes contemporaines. »*

Dans un contexte où les habitudes de consommation évoluent rapidement, la pérennité des marchés hebdomadaires devient un défi majeur. À Fleurus, ces lieux de commerce et de rencontre restent au cœur de la vie locale, grâce à des initiatives citoyennes telles que le **marché réduit sur la Place Quinet à Wangenies** ou le **marché d'été sur la Place de Wagnelée**.

Les **marchés mensuels des producteurs locaux**, organisés de juin à septembre, se sont imposés comme des événements incontournables, célébrant les produits régionaux et renforçant le lien entre producteurs locaux et consommateurs. Ces initiatives témoignent de notre engagement à préserver et dynamiser ces espaces de convivialité.

La combinaison de nos marchés ancestraux, revus, et de nouvelles initiatives permettront de maintenir ces activités appréciées et nécessaire par nos concitoyens.

### Engagements clés :

- **Structurer et professionnaliser la gestion des marchés :**
  - Instaurer une **gestion quotidienne structurée des marchés** par la **désignation d'un placier dédié**, chargé de coordonner les activités avec le **Manager de Centre-Ville** et d'assurer une relation fluide entre les commerçants et l'administration.
  - Renforcer les échanges avec les maraîchers locaux pour mieux répondre à leurs besoins, qu'ils soient présents de manière ponctuelle ou régulière.
- **Améliorer l'attractivité et l'accessibilité des marchés :**
  - Déployer des **initiatives attractives** telles que l'installation de systèmes de sonorisation pour créer une ambiance conviviale sur les places accueillant les marchés.
  - Intégrer des **animations thématiques régulières** pour diversifier l'offre et attirer un public intergénérationnel.
  - Créer des espaces dédiés à des **associations locales**, aux **produits régionaux** et à des présentations ponctuelles, afin de promouvoir l'engagement citoyen et le circuit court.

- **Consolider et développer les marchés locaux :**

- Pérenniser les **marchés mensuels des producteurs locaux** en consolidant leur notoriété et en élargissant l'offre à de nouveaux producteurs.
- Analyser les possibilités de créer des **marchés saisonniers ou spécifiques** dans d'autres localités de l'entité, pour étendre leur impact positif sur le territoire.

**Conclusion :**

Les marchés, qu'ils soient hebdomadaires ou dédiés aux producteurs locaux, jouent un rôle clé dans le tissu social et économique de Fleurus. Nous voulons en garder l'essence tout en les modernisant pour répondre aux défis actuels. Par des initiatives ciblées et des partenariats renforcés, ils deviendront non seulement des lieux de commerce, mais également des pôles de dynamisme et d'innovation au service des Fleurusiens.

## 6.3 Développement Économique & Emploi

**« Bien que le développement économique et l'emploi sont des domaines qui relèvent principalement des compétences régionales et fédérales, nous souhaitons néanmoins jouer un rôle actif en soutenant la création d'opportunités pour ses citoyens, entrepreneurs et entreprises. »**

Fleurus bénéficie d'une **richesse exceptionnelle avec ses Parcs d'Activités Économiques (PAE)**, qui ont contribué de manière significative à la création d'emplois dans l'arrondissement de Charleroi.

Cependant, ces opportunités ne profitent pas toujours directement aux Fleurusiens, malgré un taux de chômage stable autour de **13,5%**, légèrement supérieur à la moyenne wallonne. Dans un contexte marqué par des crises économiques successives, les indépendants à titre principal ont néanmoins connu une augmentation de près de **5%** ces dernières années.

La Ville entend s'appuyer sur le **Plan Emploi** structuré autour des axes « *Rebondir, Entreprendre, Collaborer* » pour renforcer la mise en adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, tout en soutenant la formation et l'entrepreneuriat local.

### **Engagements clés :**

- **Amélioration des outils et structures dédiées à l'emploi :**
  - **Création d'un guichet de proximité** animé par un coordinateur emploi pour offrir un accompagnement personnalisé aux chercheurs d'emploi.
  - **Mise en place d'une plateforme Emploi** facilitant l'accès aux offres, formations et services disponibles sur le territoire.
  - Renforcement de la **Maison de l'Emploi**, qui permettra aux usagers d'effectuer des recherches en ligne, de suivre des formations et de bénéficier d'un soutien administratif via des écrivains publics.
  
- **Promotion de l'information et de la formation :**
  - Organisation régulière de **séances d'information pour les employeurs** sur les aides à l'emploi et les dispositifs d'accompagnement existants.
  - **Publication d'une brochure spécifique** répertoriant les institutions et services liés à l'emploi à Fleurus.
  - Participation accrue aux événements tels que la **Journée des Entreprises** pour favoriser les échanges entre acteurs économiques et demandeurs d'emploi.

- **Soutien à l'insertion professionnelle :**
  - Réalisation de **sondages auprès des entreprises** pour identifier leurs besoins spécifiques en formation.
  - Mise en place d'ateliers visant à développer la **confiance en soi** et les compétences nécessaires pour réussir un entretien d'embauche.
  
- **Renforcement des partenariats économiques :**
  - Développement de collaborations avec les institutions du secteur de l'emploi et création d'un **répertoire des partenaires** régulièrement actualisé.
  - Pérennisation de l'initiative « **Network in Fleurus** », qui fédère entreprises, indépendants et artisans autour de thématiques stratégiques telles que les aides à l'emploi, le marketing ou la transition énergétique.
  
- **Encouragement des pratiques durables et locales :**
  - Intégration de **clauses sociales et environnementales** dans les marchés publics pour favoriser le travail local et lutter contre le dumping social.
  - Accompagnement des investisseurs dans leurs démarches administratives et leur intégration sur le territoire.

### **Conclusion :**

Le développement économique et l'emploi à Fleurus reposent sur une stratégie intégrée, mêlant innovation, partenariats et proximité. En mobilisant tous les acteurs locaux et régionaux, nous voulons renforcer l'attractivité de la ville, promouvoir les compétences locales et offrir des perspectives solides à ses citoyens.

## 7. Vivre ensemble & collaborer

### 7.1 Cohésion sociale et inclusion

*« La cohésion sociale est un pilier pour garantir une société harmonieuse et inclusive. Fleurus s'engage à renforcer les liens entre ses citoyens en promouvant des valeurs de solidarité, d'inclusion et de respect. »*

Nous proposons un **programme de cohésion sociale ambitieux**, centré sur des initiatives variées comme des **ateliers thématiques**, des **animations intergénérationnelles**, et des **actions pour les personnes vulnérables**. Grâce à une collaboration étroite avec les associations locales et une attention particulière à l'inclusion, ce programme vise à répondre aux attentes des citoyens tout en garantissant une ouverture sur le monde.

#### Engagements clés :

- **Un programme de cohésion sociale fort et transversal**
  - La Ville continuera à proposer des **ateliers thématiques**, des **animations pour les personnes atteintes d'Alzheimer**, et des **manifestations intergénérationnelles**. Ces initiatives, pensées pour toutes les générations, s'inscrivent dans une logique de transversalité et de cohérence avec les ambitions communales.
  
- **Soutien aux associations et clubs locaux**
  - Fleurus valorisera son riche tissu associatif, où des bénévoles passionnés animent des activités variées (photographie, informatique, art floral, ornithologie...).
  - **Renforcement de la coordination** via un service communal dédié, en collaboration avec **Fleurus Culture**, pour optimiser les événements associatifs.
  - **Soutien logistique accru** pour aider les associations à organiser leurs activités et créer des espaces de rencontre et de partage.
  - **Sensibilisation aux enjeux et au devoir de mémoire** pour sensibiliser les jeunes et les adultes aux défis contemporains tout en rappelant les avancées de l'humanité et les périodes sombres de notre histoire, notamment à travers des initiatives dédiées au devoir de mémoire.

- **Aménagement des espaces de vie et promotion de la proximité**

- Maintien et développement des **lieux de centralité**, espaces de loisirs et aires de jeux pour encourager les interactions sociales.
- Poursuite d'initiatives telles que la **Fête des Voisins**, favorisant les échanges entre habitants.
- Création d'une **équipe d'éducateurs de rue**, chargée de réinvestir l'espace public et de dynamiser les interactions communautaires.
- Mise en place d'un **service de médiation communal**, dédié à résoudre les conflits de voisinage en favorisant le dialogue et en proposant des solutions indépendantes.

- **Promotion d'une communauté inclusive et solidaire**

Fleurus s'engage fermement dans la lutte contre les discriminations et les inégalités, avec un accent particulier sur :

- **L'éducation permanente** pour déconstruire les stéréotypes et prévenir les comportements haineux.
- La garantie de la **neutralité, équité et impartialité** dans les services publics.
- Création d'un **Conseil Consultatif de la Personne en Situation de Handicap**, pour piloter des actions concrètes comme l'évaluation de l'accessibilité des événements et programmes spécifiques.
- Préservation du **label HandiCity**, en collaboration avec l'AVIQ, avec des formations pour sensibiliser les agents communaux aux enjeux de l'inclusion.

- **Ouverture sur le monde et coopération internationale**

- Renforcement des partenariats avec des associations comme le **CRIC** et la **Maison africaine**, pour sensibiliser les citoyens aux mouvements migratoires.
- Développement des jumelages avec des villes comme **Wexford, Couëron, Lugo, Frioul**, et projet de jumelage avec **Licata en Sicile**, dans une optique de résultats tangibles, notamment économiques.
- Finalisation du projet européen **URBACT**, qui permet d'échanger sur des thématiques cruciales telles que la gentrification, la mobilité et la paupérisation.

### **Conclusion :**

En valorisant les initiatives locales, en renforçant les partenariats et en s'ouvrant à l'international, nous garantissons de donner une place de choix à la cohésion sociale et à l'inclusion. Ces efforts visent à garantir une société où chaque citoyen, quelles que soient ses origines ou ses capacités, trouve sa place dans un cadre solidaire et dynamique.

## 7.2 Aînés

« Notre politique vise à valoriser le rôle de nos aînés dans la société tout en luttant contre l'isolement et en favorisant le vivre-ensemble à travers des initiatives intergénérationnelles et inclusives. »

Nous soutenons, depuis longtemps, une politique des aînés centrée sur l'amélioration de leur qualité de vie, en tenant compte de leurs besoins spécifiques en matière d'infrastructures, de mobilité, de prévention et de convivialité.

Les actions entreprises, comme **les ateliers numériques** ou **les jardins partagés**, s'inscrivent dans une démarche de maintien à domicile et de renforcement du lien social, en valorisant leur rôle dans la communauté et en renforçant les services qui leur sont dédiés.

A travers un nouveau **contrat de gestion avec l'asbl de Récré Seniors**, nous voulons offrir des solutions concrètes et adaptées pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens plus âgés. Une attention particulière est accordée à l'aspect intergénérationnel et au développement de projets inclusifs.

### Engagements clés :

- **Réorganisation des structures associatives :**
  - Réformer l'asbl **Récré-Seniors** pour consolider son action et renforcer la synergie entre les activités récréatives et les politiques seniors.
  
- **Valorisation de l'intergénérationnel :**
  - Développer des projets collaboratifs tels que **des jardins partagés**, des clubs de lecture ou des **ateliers intergénérationnels** mêlant jeunes et aînés (initiation à la pétanque, théâtre d'échange de savoirs).
  
- **Renforcement des infrastructures adaptées :**
  - Promouvoir la rénovation et la construction de **logements adaptés aux besoins des aînés**, facilitant leur mobilité et leur confort.
  - **Adapter les espaces publics et bâtiments pour les personnes à mobilité réduite** et créer des emplacements de stationnement spécifiques pour les seniors, en complément des places PMR.

- **Maintien à domicile et services de proximité :**
  - Soutenir le développement de la **Centrale des Moins Mobiles** pour faciliter les déplacements.
  - Promouvoir des solutions innovantes comme des logements collectifs adaptés et des centres d'accueil ou de loisirs de jour au sein d'une future **Maison des Associations**.
  
- **Favoriser l'engagement et la participation citoyenne :**
  - Pérenniser le **Conseil Consultatif des Aînés (CCA)** pour maintenir un dialogue constructif entre les seniors et les autorités communales.
  
- **Santé et bien-être :**
  - Organiser des événements comme le salon **Santé & Bien-être**, dédié à accompagner les jeunes retraités dans leur nouveau mode de vie.
  - Poursuivre les ateliers éducatifs et formations dans le cadre du projet **Apprentiss'Age**.
  
- **Projet phare :**
  - Lancer la construction d'une nouvelle **Maison de Repos et de Soins**, en remplacement de la résidence des Templiers, afin d'offrir un cadre moderne et adapté aux besoins actuels.

### **Conclusion :**

Avec une **approche inclusive et intergénérationnelle**, nous voulons positionner Fleurus comme une commune exemplaire dans l'accompagnement et le bien-être des aînés. En renforçant les infrastructures, en valorisant le lien social et en proposant des solutions novatrices, nous nous engageons à répondre aux défis d'une population vieillissante tout en promouvant un cadre de vie harmonieux et solidaire.

## 7.3 Inégalités & Lutte contre la Précarité

**« La lutte contre les inégalités et la précarité reste un enjeu majeur pour la Ville de Fleurus, qui entend promouvoir la solidarité et garantir l'accès aux droits fondamentaux pour tous ses citoyens, avec une attention particulière aux publics les plus vulnérables. »**

Nous voulons tout mettre en œuvre pour réduire la précarité en renforçant les synergies entre les services communaux et le CPAS et en développant des **solutions innovantes** comme **la plateforme alimentaire, l'épicerie sociale et le Frigo Solidaire**. Nous entendons améliorer l'accompagnement des bénéficiaires, à lutter contre la fracture numérique, à encourager l'insertion socio-professionnelle et à élargir l'accès à des services paramédicaux abordables. En parallèle, des plans d'action spécifiques sont prévus pour combattre toutes formes de discriminations et favoriser l'inclusion.

### **Engagements clés :**

- **Renforcer les moyens et l'organisation du CPAS :**
  - Stabiliser les moyens du CPAS en lui donnant une visibilité à long terme par le biais d'un indice de croissance de sa dotation .
  - Créer un **Comité de Coordination** rassemblant la Ville et le CPAS pour piloter les projets liés aux droits fondamentaux, tels que l'alimentation, le logement, et l'emploi.
  
- **Soutenir les initiatives alimentaires et sociales :**
  - Développer le projet **FRIGUS** pour élargir la distribution des invendus alimentaires en collaboration avec les supermarchés locaux.
  - Étendre l'accès à l'épicerie sociale, notamment pour les pensionnés à faibles revenus.
  - Favoriser les partenariats comme **Amiresto** pour garantir des repas accessibles au-delà de la période hivernale.
  
- **Promouvoir l'insertion socio-professionnelle :**
  - Envisager de nouvelles filières d'Insertion Socio-Professionnelle (ISP) dans des domaines tels que la cuisine et le maraîchage.

- Mettre en place un service local d'aide à la recherche d'emploi dans le cadre du Plan Emploi de la mandature.
  
- **Combattre la fracture numérique :**
  - Analyser la création d'une **Ressourcerie numérique** pour offrir des équipements technologiques à prix réduit.
  
- **Créer des infrastructures accessibles et inclusives :**
  - Étudier la faisabilité d'une maison paramédicale proposant des services tels que pédicure, coiffure, ou esthétique à tarifs réduits.
  - Favoriser les **donneries** pour promouvoir le réemploi solidaire.
  
- **Développer des plans d'action contre la pauvreté et les discriminations :**
  - Mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap et pour lutter contre le racisme et les discriminations envers la communauté LGBTQIA+.
  - Consolider l'Echevinat de l'Égalité des Chances pour coordonner ces actions.

### **Conclusion :**

Nous voulons affirmer notre engagement pour une commune inclusive, solidaire et résiliente face aux défis de la précarité. Grâce à des actions structurées et des partenariats locaux, nous voulons garantir un accès équitable aux droits fondamentaux, tout en promouvant la dignité, l'autonomie et le bien-être de chaque citoyen.

*Mieux*  
**VIVRE SA VILLE**



Rue du Solstice 1 - 6220 Fleurus